

THÉÂTRE

TABLE DES MATIÈRES

- I. LA CIBLE – VOUS, UN NOUVEL ARTISTE DE LA SCÈNE

- II. UN MILIEU CARACTÉRISÉ PAR L'ATTENTE
 - Vous entrez dans le monde des « pigistes » du domaine du théâtre
 - Vous êtes maître de votre destinée
 - Acronymes – Le guide de survie
 - Autres termes utiles
 - L'autoproduction

- III. LA CRÉATION D'UNE RELATION PERSONNELLE AVEC LE MILIEU
 - « Networking »
 - Familiarisez-vous avec la profession
 - La collaboration
 - La communauté
 - Le mentorat
 - Le bénévolat

- IV. L'ASSAINISSEMENT DU MILIEU POUR NOUS-MÊMES ET NOS PAIRS
 - La défense des intérêts
 - La Loi sur le statut de l'artiste
 - Santé et sécurité
 - Exploitation et harcèlement sexuels
 - Le droit d'auteur

- V. L'AUTONOMIE FINANCIÈRE
 - Diversification des revenus
 - Effectuer une demande de subventions

- VI. LIENS

RÉALISATION

Rédactrice : Janet Irwin (Expert-conseil)

Comité aviseur :

- Mark Melymick (Sheridan Institute of Technology and Advanced Learning / CRHSC)
- Diana Belshaw (Humber College)
- Martin Choquette (Acteur)
- Marc Chouinard (Théâtre Capitol)

Traduction : Traductions Tessier

Adaptation : Martin Choquette

CRHSC : Lucie D'Aoust, Susan Annis

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

De nombreux représentants du secteur culturel canadien ont généreusement participé à la préparation de *l'Art de gérer sa carrière – Fiches spécifiques*. Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel espère que ces informations seront utiles et faciles à consulter, mais les fournit « telles quelles ». Il n'offre aucune garantie concernant lesdites informations et ne fait aucune représentation par leur publication. Le CRHSC rejette toute responsabilité, quelle qu'elle soit, découlant de l'utilisation, ou l'impossibilité d'utiliser ces informations.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du CRHSC et du gouvernement du Canada.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme des conseils sectoriels.

The logo for the Government of Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small Canadian flag above the letter 'a'.

I. LA CIBLE — VOUS, UN NOUVEL ARTISTE DE LA SCÈNE

Le présent document s'adresse principalement aux nouveaux artistes de la scène, mais si vous avez une formation de concepteur, régisseur, technicien, producteur ou metteur en scène, il se peut que vous vous reconnaissiez dans les pages qui suivent. En tant qu'artiste, vous pouvez être appelé à œuvrer dans une grande variété de contextes et de traditions culturelles, comme les arts des Premières nations, la politique sur les gais et lesbiennes, l'art féministe, ou l'art des personnes handicapées. Il se peut que vous vouliez ensuite vous définir comme acteur classique, artiste multidisciplinaire, mime, humoriste, employé de théâtre, travailleur culturel ou autre, mais en tant que *nouveaux* artistes, vos pairs et vous avez plus de similitudes que de différences.

À ce stade ci de votre carrière, la plupart d'entre vous :

- se posent beaucoup de questions — sur eux-mêmes et les autres personnes qui œuvrent dans le milieu
- occupent plusieurs emplois en même temps, mais pas tous dans le domaine du théâtre
- ressentent du stress, de l'impatience, du découragement, du courage et de l'espoir
- cherchent à obtenir des conseils
- s'inquiètent des mécanismes de subvention
- recherchent une communauté artistique soit des artistes animés des mêmes idées
- se demandent s'ils doivent avoir un agent pour les représenter
- recherchent des auditions
- créent leur œuvre, ou veulent créer

Vous avez peut-être l'une ou l'autre des visions ci après de vous-même (ou peut-être les deux) :

- un artiste-créateur
- un artiste-interprète

Artiste-créateur : Vous avez terminé vos études dans un conservatoire ou une école de théâtre ou avez suivi la formation spécialisée nécessaire à la création de votre forme d'art d'interprétation. Vous avez des aptitudes et des intérêts qui vous permettent de trouver des artistes (interprètes, metteurs en scène, concepteurs, auteurs) animés des mêmes idées pour collaborer avec vous. Vous vous intéressez peut-être aux nouvelles technologies et avez peut-être l'intention de collaborer avec des artistes d'autres disciplines (danse, arts visuels, arts martiaux, musique tous genres confondus). Vous n'aspirez peut-être pas à travailler à l'intérieur d'un théâtre traditionnel et vous recherchez déjà des sites industriels, architecturaux, historiques ou naturels à associer à des œuvres théâtrales ou d'interprétation précises. Vous imaginez peut-être votre domicile artistique dans un endroit pour artistes multidisciplinaires — à la fois théâtre, studio et galerie — spécialement conçu pour vos projets d'interprétation. À titre de créateur prenant part à des projets entrepris par des artistes, vous serez partie intégrante du processus et vous en serez peut-être l'une des forces motrices. Grosso modo, vous vous apprêtez à créer votre œuvre et à contribuer à l'histoire du théâtre au Canada au XXI^e siècle.

Artiste-interprète : Vous avez terminé votre formation en sachant que le domaine du théâtre écrit — textes classiques, œuvres du répertoire international, nouvelles pièces canadiennes — vous convenait parfaitement et que vous y feriez carrière. Il s'agit de la scène du théâtre professionnel qui a défini la scène canadienne jusque dans les années 90, et qui la définit encore dans une certaine mesure, surtout grâce aux sociétés établies, aux théâtres régionaux, et aux théâtres parallèles établis qui œuvrent à l'intérieur de l'Association professionnelle des théâtres canadiens (PACT). Les grandes compagnies théâtrales comme le Festival de Stratford et les petites et récentes compagnies de théâtre écrit de n'importe quelle ville du Canada adoptent toutes le même processus : préparation du script ou choix d'un script existant, préproduction (conceptualisation, conception, budget), répartition des rôles, répétitions, choix des décors et des costumes, répétitions techniques, première et représentations. Généralement, un interprète passe une audi-

tion pour un rôle, est choisi et commence les répétitions. Votre contribution en création sera l'application de votre formation et de vos aptitudes au texte et au processus de répétition.

La réalité, c'est qu'au moment où on se parle, au Canada, tout nouvel artiste dans le domaine du théâtre devra œuvrer dans ces deux catégories. Il est probable que vous deviez consacrer plusieurs années à la recherche et à la création de votre œuvre et attendre que vos aptitudes particulières soient connues et que votre carrière soit bien lancée. Ce sont les genres de situations qui stimulent votre énergie créative particulière et votre capacité d'exceller dans ces situations qui détermineront votre capacité de travailler dans ce domaine à long terme.

Si ce sont plutôt les autoproductions et les collaborations à long terme qui vous intéressent, il est essentiel de diversifier vos horizons. Vos aptitudes en production, en rédaction de demandes de subventions, en administration, en financement et en publicité sont capitales puisque ce sont elles qui permettent de transformer une « idée géniale pour un spectacle » en soir de première et en tournée.

Si vous penchez plutôt vers les compagnies établies, n'oubliez pas que vous pouvez vous perfectionner beaucoup en regardant travailler les personnes qui œuvrent au sein d'une organisation bien dirigée dont le travail facilite votre prestation sur scène. Les aptitudes que vous transmettent les administrateurs et le personnel de production peuvent vous ouvrir des portes que vous croyiez fermées et se révéler fort utiles pendant votre cheminement.

Peu importe la définition d'artiste que vous vous donnez, la première réalité, c'est que vous vivez dans une société qui, souvent, ne comprend pas ce que vous faites, évalue mal votre travail et ne vous paie pas à votre juste valeur. Le gouvernement du Canada et certaines provinces ont adopté une loi sur le statut de l'artiste (voir ci dessous), mais il n'y a pas d'endroit où celle-ci est pleinement reconnue de façon à faire du bien à votre estime personnelle ou à votre portefeuille. La reconnaissance financière et légale de l'artiste sur toute la ligne est, en 2007, un rêve pour la majorité des personnes concernées. Actuellement, vous devez être ingénieux, fort, talentueux et ouvert sur le plan des émotions, mais d'autres facteurs peuvent vous compliquer la vie. Si vous avez survécu à votre formation et votre esprit et votre passion sont demeurés intacts et ont même été stimulés, vous êtes bien parti.

Vos rêves et vos objectifs comme artiste du théâtre professionnel vous mèneront dans un milieu où bien des choix vous seront offerts. Votre formation vous a donné des aptitudes de base en voix (communication et chanson), en analyse de textes, en étude de scènes, en mouvements, en danse. Vous avez peut-être une spécialisation en rôles de clown/bouffon, en théâtre physique, en création théâtrale (imagination de scénarios, création collective, travail propre à certains sites). Maintenant, vous devez regarder où votre formation peut vous mener en tenant compte du type d'artiste du théâtre que vous êtes ou que vous aspirez à devenir.

Vous êtes rendu à une étape importante dans votre vie. C'est aujourd'hui que vous préparez le cheminement de votre carrière de demain.

II. UN MILIEU CARACTÉRISÉ PAR L'ATTENTE

Selon Funk et Wagnalls, le travail à la pige est exercé par un auteur, artiste, etc. dont les services ne sont pas vendus en exclusivité à un seul acheteur.

Un pigiste est un travailleur autonome, et *L'Art de gérer votre carrière* contient une mine d'information sur la gestion des finances, le paiement des impôts et la connaissance des droits et des responsabilités d'un travailleur autonome selon la loi. Il s'agit de renseignements essentiels à toute personne travaillant à son compte. Voici quelques renseignements sur le travail à la pige dans le domaine de l'interprétation théâtrale.

Vous entrez dans le monde des « pigistes » du domaine du théâtre

Vous êtes l'architecte de votre carrière. Prenez- vous en charge tout de suite. Des milliers de possibilités s'offrent à vous, mais vous devez savoir qu'elles existent. Le jeune acteur ou le jeune producteur qui effectue des recherches auprès des nombreux théâtres, festivals, associations et organismes du Canada se trouvera assurément du travail.

Pour consulter la liste des théâtres au Canada, rendez-vous sur le site Web de la PACT - www.pact.ca

Pour connaître les pièces actuellement à l'affiche au Canada, consultez le : www.theatre-canada.com

Pour consulter la liste des théâtres au Québec, rendez-vous sur le site Web de l'ACT - www.act-theatre.ca

Pour connaître les pièces actuellement à l'affiche au Québec, consultez le : www.theatre-quebec.com

Vous serez principalement travailleur autonome. Il est rare qu'un acteur travaille à plein temps pour une compagnie théâtrale. Il peut y avoir des directeurs artistiques, des directeurs techniques, des directeurs de production, des costumiers et parfois des régisseurs qui sont salariés, mais au Canada, il est rare que les acteurs le sont. (Il y a des exceptions, comme les acteurs-interprètes qui travaillent dans les musées et les lieux historiques.)

Vous gagnerez moins d'argent au cours de votre vie que la plupart de vos amis qui choisissent une autre carrière. Il faut y penser.

Vous n'aurez pas de fonds de retraite, donc vous devrez prendre des REER ou envisager d'autres formes d'épargne. Commencez à cotiser à un REER dès maintenant.

Vous traverserez des périodes de chômage difficiles et stressantes.

Vous pourriez vous retrouver souvent sur la route. Certains travailleurs du domaine du théâtre choisissent une ville où ils s'établissent pour travailler et la quittent rarement pour aller donner une prestation ailleurs. La plupart travaillent dans de nombreuses villes, font affaire avec plusieurs compagnies théâtrales, et apparaissent dans plusieurs films, dans de nombreuses foires, et dans bien des établissements de formation et festivals de films, de théâtre ou de comédie.

Le changement sera une constante. Nombreux sont ceux qui ont commencé comme acteurs, mais qui sont maintenant metteurs en scène, directeurs artistiques, régisseurs, directeurs de combat théâtral, "coaches" de diction, administrateurs, dramaturges, concepteurs, ou qui combinent l'une ou l'autre des nombreuses possibilités qu'offre cette discipline. Au cours de votre carrière, il se peut que vous deviez vous recycler bien des fois et pour bien des raisons. La rémunération que touchent la plupart des artistes n'est pas très élevée, si bien que c'est la satisfaction d'emploi qui finit par déterminer votre réussite personnelle. Pensez à ce que vous faites de mieux et à ce qui alimente votre créativité. Certaines personnes créatives ont souvent besoin de changement et excellent dans les périodes de travail intenses et de courte durée. Le travail à la pige, c'est-à-dire le travail d'un contrat à l'autre, représente peut-être le régime professionnel parfait pour ces personnes. D'autres, bien qu'elles soient aussi créatives, présentent un profil différent et recherchent davantage la stabilité d'emploi que le changement. Les artistes et les autres travailleurs du secteur culturel ont également des besoins différents à divers moments de leur vie. L'arrivée d'une jeune famille, les transformations physiques, les nouvelles responsabilités et les nouveaux défis obligent une personne à prendre des décisions sur un déménagement, une offre d'emploi, un changement de carrière et des perspectives de formation.

L'apprentissage permanent est une nécessité. Cette expression a une signification particulière et fait réfléchir dans un milieu où il n'existe pas de fonds de retraite, et où l'idée de prendre sa retraite peut demeurer au stade d'idée. Meilleures sont vos connaissances, meilleures sont vos aptitudes, meilleures seront vos perspectives!

Liens à visiter pour l'apprentissage de connaissance :

Formations académiques

Cégep de St-Hyacinthe

pour le volet production - www.cegepsth.qc.ca/section02/02_1_2_12.html

pour le volet interprétation - www.cegepsth.qc.ca/section02/02_1_2_13.html

Collège Lionel-Groulx - www.clg.qc.ca/for/index.html

Conservatoire d'art dramatique - www.conservatoire.gouv.qc.ca

École nationale de théâtre du Canada - www.ent-nts.qc.ca

École supérieure de théâtre de l'Université du Québec à Montréal - www.estuqam.ca

Université d'Ottawa (Maîtrise en arts de la scène) - www.uottawa.ca/academic/arts/theatre/fra

Université Concordia (Département de Théâtre) - <http://theatre.concordia.ca/>

Formations continues

Carrefour jeunesse-emploi Centre-sud/Plateau Mont-Royal/Mile End - www.cjemploi.org

Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville - www.cjemontreal.org

Centre de création scénique - <http://www3.sympatico.ca/creation.scenique/>

École Studio La Pépinière - www.411.ca/business/Quebec/Montreal/Ecole-Studio-La-Pepiniere-Enr/4139672.html

L'atelier - www.atelier-theatre.com

Nos voix, nos visages - www.nosvoixnosvisages.org

Omnibus - www.mimeomnibus.qc.ca

Union des Artistes - www.uniondesartistes.com; formation@uniondesartistes.com

Formations sur le démarrage d'entreprises et la gestion

Compagnie F - www.compagnie-f.org

Conseils régionaux de la culture - www.uniondesartistes.com/pages/uda/public/liensutiles/crc.html

Hautes Études Commerciales (HEC) Chaire de gestion des arts - www.gestiondesarts.com

Séminaire sur le plan marketing - www.gestiondesarts.com/index.php?id=381

Le Centre d'Entrepreneuriat féminin du Québec - www.cefq.ca

Les Centres Locaux de Développement du Québec - www.acldq.qc.ca

Les Corporations de Développement Économique et Communautaire (CDEC) - www.lescdec.qc.ca

SAJE Montréal Métro - www.sajemontrealmetro.com

Vous êtes maître de votre destinée

Que vous vous déclariez volontairement artiste-interprète ou artiste-créateur, vous devez immédiatement vous préparer à travailler en vous renseignant sur ce que vous devez faire et savoir pour survivre. Voici quelques réalités qui vous concernent et une liste de personnes que vous voudrez peut-être consulter :

Pour vous aider à obtenir de l'aide pour rédiger votre Curriculum:

Le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) - www.cjereseau.org.

Il a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les carrefours jeunesse-emploi afin de développer, promouvoir et défendre, avec ses membres, des orientations adaptées aux besoins issus des communautés locales et ce, en vue de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes.
www.emploiquebec.net/francais/complements/cle.htm.

UQAM (Curriculum et lettre de motivation) - www.sve.uqam.ca/isip/doc/guide_CV_%20lettre.pdf

Les auditions : Celles-ci sont inévitables et vous ne pouvez pas vous en tirer, à moins que vous travailliez avec un groupe d'artistes qui connaissent bien le travail de leurs collègues. Au Canada anglais, on vous demandera généralement de mémoriser, de préparer et de présenter une combinaison de plusieurs monologues des répertoires classique et contemporain. Au Canada français, on peut vous demander de préparer une scène avec un partenaire ou de participer à une lecture en groupe de la pièce pour laquelle on recherche des acteurs. Peu importe le format d'audition qui vous est imposé, vous devez être préparé. Faites des recherches sur la pièce en question, lisez la pièce dont sont extraits les scènes et les monologues, mémorisez-les rigoureusement et répétez l'extrait que vous présenterez à l'audition. Préparez au moins une chanson correspondant à votre registre vocal que vous pouvez chanter avec ou sans accompagnement. Souvent, une courte entrevue s'ajoute aux auditions. Les metteurs en scène recherchent des acteurs avec lesquels ils aimeraient collaborer : votre enthousiasme et votre souplesse sont de mise.

Le Théâtre de Quat'sous à Montréal, tient chaque année en mai des auditions. Metteurs en scène, directeurs de théâtre, réalisateurs de films assistent à ces journées pour recruter les nouveaux talents.

Rappelez-vous que les refus font partie de la vie et ne pas être choisi est une caractéristique inhérente du processus d'audition. Il y a plus de personnes qui sont refusées que de personnes retenues. Retenez le maximum de renseignements positifs de chaque expérience, et ne vous laissez pas démoraliser par les résultats. Sachez que chaque audition ne peut que mieux vous préparer à d'autres possibilités qui s'offriront à vous. Un acteur qui auditionne est un acteur en action qui œuvre pour son travail. Le ratio d'audition obtenu par rapport à celle qui ont été passées et non obtenu est une sur 10 auditions.

Il va de soi d'ajouter que plus vous êtes préparé à une audition, meilleure sera votre prestation. Voici quelques trucs : (voir Les "coaches", ci-dessous)

- Assurez-vous de comprendre parfaitement les critères de l'audition et les attentes du comité de sélection. Apportez le bon nombre de photos et d'exemplaires de votre curriculum vitæ. N'oubliez pas d'apporter des bouteilles d'eau et des collations énergétiques au cas où vous devriez attendre plusieurs heures. Et n'oubliez pas d'apporter un paquet de mouchoirs et votre charme porte-bonheur! Vous pouvez vous faire une liste de choses à apporter que vous utiliserez avant chaque audition.
- Répétez le texte de votre audition et visualisez-vous en train de le jouer. Sachez à quel endroit diriger votre attention (partenaire de scène invisible) et pensez à la façon dont vous présenterez chaque segment.
- Arrivez tôt et échauffez-vous.
- Prenez un bon repas pour ne pas manquer d'énergie et ayez une bonne nuit de sommeil pour avoir l'air éveillé et alerte le jour de l'audition.
- Présentez-vous à un grand nombre d'auditions pour acquérir de l'expérience, obtenir tout de suite des commentaires sur vos aptitudes et combattre le trac. Vous serez ainsi préparé si vous êtes appelé à auditionner pour la compagnie ou le chorégraphe de vos rêves.

Les agents : Le travail d'un agent consiste à vous inscrire à des auditions, à établir le calendrier de vos disponibilités et à négocier votre rémunération. En retour, l'agent retient un pourcentage de votre cachet. Il se peut que vous ayez besoin d'un agent pendant vos premières années sur le marché. Généralement (mais pas toujours), c'est pour décrocher une audition pour un film ou une annonce télévisée qu'il est le plus utile de faire appel à un agent. Dans ces disciplines, les contrats peuvent être plus lucratifs qu'en théâtre. Il se peut que vous ayez besoin d'apparaître dans un film ou une publicité de temps à autre pour mettre le théâtre de côté. Il est important de garder un équilibre. Si vous voulez faire appel à un agent, faites vos recherches. Vous êtes vulnérable lorsque vous entrez sur le marché. Vous ne voulez surtout pas tomber sur un agent irresponsable ou de mauvaise réputation. Essayez de savoir qui sont les agents qui représentent des acteurs qui ont du travail et qui sont ceux qui inspirent confiance à vos pairs. Renseignez-vous tout de suite sur ce qu'un agent est susceptible de vous demander (curriculum vitæ, portrait, maquettes).

Le Conseil québécois des ressources humaines (www.cqrhc.com) offre plusieurs documents en ligne tel : piste d'accès au travail, l'analyse des professions (agents, acteurs, metteurs en scène, assistant) par discipline et le dictionnaire des compétences. Des outils très précieux.

Le site **Canadian Actor Online** (www.canadianactor.com) propose des liens vers un grand nombre d'autres sites Web professionnels contenant de l'information sur les agents. Recherchez les liens sur les agents et les directeurs de la répartition des rôles pour consulter les FAQ et obtenir de plus amples renseignements.

Depuis une dizaine d'années on voit naître au Québec des regroupements d'acteurs qui tiennent le rôle d'agence artistique pour soumettre des propositions aux agents de casting. Il est recommandé de vérifier qui fait partie du regroupement et de voir si le regroupement en question reçoit bien les offres de travail des agences de casting avant de signer une entente.

Code d'éthique en matière d'agence artistique - www.uniondesartistes.com/pages/doc/PDF/1223.pdf

Agents membre de l'Association des agents d'artistes (AQAA) - www.agents-artistiques.ca

L'AQAA regroupe principalement des agents d'acteurs professionnels actifs dans le milieu du cinéma, de la télévision et du théâtre.

Lorsque vous travaillez avec un agent, informez-le de votre travail en cours. Montrez-lui clairement qui vous êtes, ce que vous faites et ce que vous voulez faire. Si vous êtes vous-même créateur et prévoyez d'importants développements pendant six mois, ou si vous prévoyez travailler dans un théâtre d'été dans une autre ville, il faut que votre agent le sache. Collaborer avec un agent implique un investissement et une communication continue.

Visitez le site du www.cqrhc.com, pour consulter un document sur la représentation d'artistes : agentes, agents, gérantes, gérants. Étude de besoins en formation artistique, par le Groupe Réseau Conseil pour le CQRHC, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications, 2002, 125 pages.

Consultez le site Web AMIS (Acting and Modeling Information Service) à l'adresse www.amisontario.com. Vous pouvez acheter ou emprunter le livre *The Agents Book*.

Au Québec l'outil de référence utilisé pour le casting (agents, artistes, metteurs en scène et producteurs) est le *Répertoire Gros Plan* qui est publié à tous les deux ans : casting@videotron.ca

Voici quelques questions que vous pourriez poser à l'agent auquel vous prévoyez faire appel. (Réponses fournies par Rachel de l'Agence Mensour, à Ottawa)

Q *Comment puis-je vous convoquer en entrevue?*

R Envoyez-moi un courriel (accompagné d'une photo et de votre curriculum vitæ) dans lequel vous demandez de me rencontrer. Vous pouvez formuler la même demande par téléphone et m'envoyer votre photo et votre curriculum vitæ par la suite.

Q *Quelle est la meilleure approche à adopter?*

R J'aime les gens qui ont une attitude agréable et polie. Il est possible d'être convaincant sans nécessairement insister.

Q *Quelle est la première phrase que vous voulez entendre de la part d'un jeune acteur qui vous demande de le représenter?*

R « Je viens de finir mes études dans une école de théâtre reconnue. »

Q *Qu'est-ce que je dois vous fournir dès le départ?*

R Il me faut une photo, un curriculum vitæ, et un bon extrait d'une audition.

Q *Comment devrais-je me préparer pour notre entretien?*

R Soyez propre, ponctuel, apportez votre photo, votre curriculum vitæ et votre maquette, et présentez-vous toujours avec un monologue préparé.

Q *Qu'allez-vous me demander?*

R Je voudrai connaître vos acquis (formation, expérience), ce que vous recherchez de la part d'un agent, vos aspirations futures et le calendrier de vos disponibilités.

Q *Si vous acceptez de me représenter, dans quoi dois je investir?*

R Il vous faudra un portrait et une maquette audio ou vidéo. Si vous n'avez pas de portrait de bonne qualité, prévoyez 300 \$ pour une séance de photos et des reproductions. Une maquette audio ou vidéo de qualité professionnelle peut coûter 300 \$ ou plus. (Le prix varie d'un endroit à l'autre.)

Q *Quelle est l'erreur que je devrais éviter de faire en sollicitant un représentant?*

R Ne vous dites pas que vous pouvez faire appel à un agent même si vous n'avez pas de formation ou d'expérience. Il vous en faut.

Q *Quel est le meilleur conseil que vous pouvez donner à un jeune artiste comme moi?*

R Cherchez toujours à vous améliorer dans votre métier.

Les “coaches”: De nombreux artistes se préparent en compagnie d'un coach. Un coach d'audition peut vous aider à choisir des extraits, travailler votre texte avec vous, et vous donner un autre point de vue sur votre prestation personnelle. Un coach de chant peut se révéler d'une très grande valeur si vous préparez une chanson pour une audition, surtout si vous vous attendez à être accompagné en chantant. Un coach de mouvement peut vous aider à vous délier les muscles et à bouger avec grâce, peut-être même à améliorer l'aspect vocal de votre jeu. Les tarifs varient, mais prévoyez de 50 à 75 \$ pour une séance d'une heure. Si vous travaillez avec un coach de chant, il se peut que vous ayez besoin de quelqu'un pour vous accompagner, donc que vous deviez déboursier des frais supplémentaires. Lorsque vous êtes à la recherche d'un coach, suivez les recommandations des autres artistes. À Toronto, surveillez les sites Equity Showcase (www.equityshowcase.ca), Theatre Ontario (www.theatreontario.org), ou TAAS (www.torontoactingstudios.com). Consultez les autres OSA (organismes de services aux artistes : voir Acronymes plus loin), comme la Fédération québécoise du théâtre amateur, Theatre Manitoba, Theatre British Columbia, etc. pour obtenir des renseignements et des liens en ce qui concerne votre ville. Une façon de trouver un coach est d'appeler dans les écoles de bonnes réputation pour connaître ceux qui ont mis en scène les étudiants finissants de chaque école. Voir liste des écoles plus bas. Il est possible aussi de connaître la liste des “coaches” en appelant au Théâtre de Quat'sous.

Liste des cours et des écoles - www.artsalive.ca/fr/thf/faire/professionnel.html

Consultez aussi les babillards des organismes de services aux artistes :

Artere.ca - www.artere.qc.ca

L'École Nationale de Théâtre du Canada - www.ent-nts.qc.ca

TrocThéâtre.com - www.troctheatre.com

(Voir “Acronymes” plus loin), comme la Fédération québécoise du théâtre amateur, Theatre Manitoba, Theatre British Columbia, etc. pour obtenir des renseignements et des liens en ce qui concerne votre ville.

Les contrats : Si vous êtes embauché pour travailler dans une compagnie théâtrale ou cinématographique mais que vous n'êtes pas encore membre de l'Equity ou de l'ACTRA, vous devez encore demander un « contrat ». Il pourrait s'agir d'une simple lettre d'entente comportant les renseignements suivants :

- Votre travail : Le rôle pour lequel on vous embauche (nom du personnage) ou « selon la distribution » si on prévoit vous faire jouer plusieurs petits rôles encore à déterminer; OU le poste à combler pour lequel on vous engage, p. ex., régisseur adjoint;
- Les dates de début et de fin : du début des répétitions à la fin de la dernière représentation;
- Le nombre total d'heures de travail qu'on prévoit vous offrir;
- Une disposition sur les heures de travail qui dépassent le total estimé;
- Le montant de votre rémunération (le taux horaire minimum de votre syndicat selon la province peut servir de repère);
- Le nom et le poste de la personne responsable de votre embauche (habituellement le directeur général de la compagnie théâtrale).

Les négociations contractuelles - Principes de base à ne pas oublier :

- Négociez de bonne foi. Intégrité et professionnalisme vont de pair. Chaque négociation concerne non seulement la relation de travail actuelle, mais toutes vos relations futures.
- Ne signez jamais un document qui ne semble pas cadrer avec vos convictions.
- Familiarisez-vous avec les limites du « possible » et du « raisonnable ». N'hésitez pas à consulter d'autres personnes qui ont déjà fait partie d'une équipe de gestion pour savoir ce qui leur a été offert. (Ici, on voit l'utilité d'un agent, car ce dernier a une idée du traitement standard de différentes compagnies.)
- Si vous voulez ajouter des clauses particulières (p. ex., garde d'enfants), indiquez vos besoins et justifiez-les.
Entendez-vous sur les définitions que contient le contrat : dans le cas de la garde d'enfants, qui paie, qu'est ce qui vous convient, quels sont les mécanismes d'approbation et de refus.
- Définissez et exposez vos besoins fondamentaux. Soyez prêt à vous retirer de la table.
- Tout est négociable (sauf les contrats normalisés comme ceux de la CTA). S'il vous est impossible de négocier les sommes d'argent, demandez à ce qu'on s'occupe de vos factures, de votre hébergement ou de votre loge.
- Ne signez pas d'entente tant que vous ne serez pas prêt. Prenez en note les modalités qui vous sont offertes sans les commenter, et demandez qu'on vous laisse du temps pour penser à votre réponse. Acceptez ou refusez l'offre après réflexion.
- Mettez votre entente sur papier.
- Lisez le contrat et signez le vous-même. (Ce n'est pas votre agent qui remplira les obligations contractuelles.)
- Ne travaillez jamais sans contrat.
- Une offre d'emploi n'est pas une faveur. C'est une proposition d'affaires, même lorsqu'elle concerne des amis.
- Conservez une copie de votre contrat.

Il est possible de consulter la liste des producteurs irréguliers en appelant à l'Union des Artistes UDA.

Voici des liens en relations avec les contrats:

La Commission des normes du travail du Québec - www.cnt.gouv.qc.ca/en/

La Commission des normes du travail est chargée de l'application de la Loi sur les normes du travail.

Cette loi établit les conditions minimales de travail en l'absence de conditions prévues par une convention collective, un contrat de travail ou un décret.

Éducaloi - www.educaloi.qc.ca

Éducaloi est un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mission d'informer les Québécois et les Québécoises de leurs droits et obligations en mettant à leur disposition de l'information juridique de qualité dans un langage simple et accessible.

Les demandes de subventions : Plusieurs organismes (municipalités, gouvernements fédéral et provinciaux, fondations) offrent des subventions aux artistes et aux compagnies pour financer leurs projets (projets ponctuels) ou leur fonctionnement (l'exploitation continue d'une compagnie).

Bien des subventions ne sont offertes qu'aux artistes qui ont déjà beaucoup de vécu, mais d'autres sont destinées spécialement aux nouveaux artistes. Consultez le site Web de votre ville ou municipalité, comme La Fondation du Maire de Montréal pour la Jeunesse (FMMJ), le réseau des Carrefours Jeunesse Emploi de votre province, le programme Jeunes Volontaire (Emploi Québec), Publications Québec, les Conseils Culturels régionaux, l'Office Franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ), L'Agence Québec-Wallonie Bruxelles (AQWB), et ceux de Connexion Jeunesse, et du Conseil des arts du Canada (www.canadacouncil.ca).

Publication Québec - www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

Connexion Jeunesse - www.jeunesse.gc.ca

Voir l'information et les trucs sur la "Rédaction de demandes de subventions" plus loin.

Le professionnalisme : Les points saillants qui suivent sont tirés du site Web du Conseil des arts du Canada et des conseils des arts provinciaux.

Un artiste professionnel démontre plusieurs points parmi les suivants :

- Il a acquis ses aptitudes par la pratique ou en vertu d'une formation spécialisée.
- Il est reconnu par ses pairs du domaine artistique.
- Il soigne son image (présentations et apparitions en public).
- Il exerce son art de façon active.
- Il est payé pour exercer son métier.
- Il est prêt à travailler à plein temps ou à effectuer du travail supplémentaire lorsque cela est possible sur le plan financier.

L'attitude professionnelle : Pour commencer votre carrière professionnelle du bon pied, adoptez tout de suite une attitude professionnelle.

- La préparation et la ponctualité aux auditions, aux répétitions et aux réunions sont des principes fondamentaux de courtoisie. (voir Les auditions précédemment)
- La préparation aux auditions est un travail très particulier, et la préparation aux répétitions et aux réunions comporte de la lecture, des recherches et du raisonnement sur vos lectures, vos recherches ou vos réflexions. Il se peut qu'on vous demande une opinion; formulez une opinion solide, car il se peut que vous deviez vivre avec.
- Les retards créent une perte de temps pour les personnes qui attendent et entraînent des discussions pour reprendre le temps perdu. Au théâtre, le temps est précieux. Il ne faut pas le gaspiller. S'il vous est impossible d'éviter un retard, téléphonez d'avance.
- Souvenez-vous du nom des artistes et des compagnies que vous sollicitez et faites des recherches sur ceux-ci.
- Organisez votre liste de contacts (carnet d'adresses, Rolodex ou système informatisé).

- Gardez votre agenda à jour et soyez au courant de vos disponibilités.
- Honorez vos rendez-vous.
- Tenez vos promesses. La fiabilité est primordiale.
- Sachez vous taire. Sachez à quel moment dire votre opinion sur les ondes. Une première n'est peut-être pas l'occasion idéale. Si vous recevez une plainte, trouvez la bonne personne pour vous écouter. Parlez à votre régisseur/assistant metteur en scène si vous n'aimez pas ce qui se passe pendant les répétitions, notamment les politiques de santé et sécurité. Si vous jouez dans un spectacle régi par l'UDA/Equity, adressez-vous au responsable en matière de contrat de l'UDA ou au délégué de l'Equity de votre équipe lorsque les conditions de travail vous inquiètent ou qu'on vous demande d'exécuter une tâche qui vous rend mal à l'aise. Adressez-vous à votre représentant de l'UDA ou d'Equity si vous êtes préoccupé par la politique de la compagnie de production dans un cas qui, selon vous, nuit directement à votre productivité.
- Les commérages de coulisses empoisonnent le travail artistique. N'oubliez pas que vous faites partie d'une équipe et que vous devez agir en conséquence. Agissez avec professionnalisme lorsque vous exprimez une crainte ou cherchez à faire valoir votre point.
- Apprenez à connaître vos limites. Il est facile et très tentant d'accepter tout le travail qu'on vous offre, mais il faut que vous soyez conscient des responsabilités qui accompagnent chaque « oui » que vous donnez. Vous pensez peut-être que vous pouvez « tout faire », mais il se peut que, si vous tentez de tout faire, vous finissiez par craquer sous la nervosité, et que les trois projets que vous vous croyiez en mesure de réaliser se poursuivent sans vous. Tout le monde est appelé à exécuter des tâches multiples dans une certaine mesure, mais il faut savoir s'arrêter. (Voir L'attitude professionnelle précédemment et Le stress ci dessous.)

Le stress : Le stress est un facteur complexe. Nous en vivons tous, et nous le maîtrisons tous à notre façon, certains mieux que d'autres. Il est bon de savoir dire « non » au bon moment et ainsi de refuser le spectacle de trop. Si vous choisissez de régler les problèmes — problèmes interpersonnels, entretiens difficiles, rapports sur les subventions, faire ses excuses — plutôt que de les éviter, cela vous permet de faire le ménage dans votre tête et de vous préparer au prochain projet susceptible de vous intéresser. Nous ressentons tous du stress lorsque l'on ne sait pas où la vie va nous mener. Par conséquent, toute activité vous permettant de centrer votre attention sur quelque chose (ou quelqu'un) d'autre réduit votre niveau de stress. L'exercice, la méditation, le repos et le bénévolat aident tous à réduire le stress. (Voir *cours en danse* et *formation* plus bas) L'organisation de votre temps à l'aide d'un agenda ou d'un calepin (électronique ou en papier) est une excellente solution. (voir "L'attitude professionnelle" précédemment)

Les ateliers et la formation continue en studio : Les ateliers et les cours sont de bons moyens de garder vos aptitudes, d'en apprendre de nouvelles et de vous créer un réseau. Les formateurs sont des professionnels chevronnés qui perfectionneront vos compétences particulières (voix, talent de clown, théâtre physique, contact improvisation, etc.) et vos compétences générales (communication, attitude professionnelle, méthodes d'enseignement). Les contacts que vous établissez parmi vos pairs font partie du réseau, c'est à-dire votre communauté. Ces contacts se traduisent par des collaborations, des spectacles et des relations amicales. Faites des recherches pour faire en sorte que l'atelier ou le programme de formation auquel vous vous inscrivez est dirigé par des professionnels réputés. Consultez l'OSA-théâtre de votre province — Theatre Alberta, au Québec, le Conseil québécois du Théâtre, etc. Bon nombre d'entre eux proposent des renseignements sur les ateliers et les programmes de formation et des liens vers ceux-ci.

Le Centre National des Arts à Ottawa offre chaque année au Théâtre Français une classe de maître sur un aspect de la pratique théâtrale (www.nac-cna.ca/fr/theatrefrançais/).

L'Union des Artistes est en voie de devenir la référence au Québec en matière de formation continue et de perfectionnement professionnel: chaque année des formations subventionnées par emploi-québec permettent aux artistes de suivre des formations de pointe en : Jeu devant la camera, Classe de maître en theatre, Écriture de spectacle, Écriture de chanson,

Combat de scène, Gyrokinesis, Technique Alexander. L'UDA offre aussi des formations pour outiller davantage ses membres actifs et stagiaire : en Gestion de carrière artistique, Autogestion de spectacle, Coffre à outils etc.

Acronymes — Le guide de survie

Il est important de connaître le « pourquoi du comment » de la communauté professionnelle, et celui-ci est rempli de codes, d'acronymes et d'abréviations. Il ne faudrait pas que vous soyez la seule personne à ne pas comprendre ce qui se dit dans une conversation.

Voici des associations professionnelles et syndicats francophones

Association des compagnies de théâtre (ACT) - www.act-theatre.ca

L'ACT est une corporation à but non lucratif. Par le passé, elle a négocié des ententes collectives avec l'UDA, l'APASQ et l'AQAD. Son principal mandat est de défendre les intérêts de ses membres (majoritairement des compagnies de théâtre) auprès de ces différentes associations professionnelles. L'ACT regroupe les compagnies sans but lucratif de théâtre de langue française destiné aux adultes. Elle offre différents services : Formations; Séries de débats, d'ateliers et de conférences sur la vie associative et la création théâtrale.

Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) - www.apasq.org/portrait.htm

L'APASQ regroupe des concepteurs d'éclairages, de costumes, de décors et de sons, les assistants-concepteurs de costumes et de décors, les assistants-metteurs en scène, les concepteurs d'accessoires, de coiffures, de maquillages et de marionnettes, les directeurs techniques et les directeurs de production, les peintres scéniques et les régisseurs. L'APASQ négocie des ententes avec les associations de producteurs en théâtre pour les professionnels des arts de la scène afin de leur garantir des conditions de travail acceptables. Elle est aussi responsable de la promotion et la diffusion de la création scénographique dans la province. L'APASQ organise finalement des expositions, des tables rondes, ainsi que des conférences et des colloques pour ses membres. L'APASQ offre des séances de consultations et de conseils pour la négociation de contrats ou la vulgarisation des différentes lois auxquelles sont assujettis les artistes; Elle offre également des séances d'informations sur les droits d'auteur, la fiscalité, les taxes, les programmes de subventions et les bourses; elle vous informe sur les contrats-types qui établissent des normes, des cachets minimums et des définitions de tâches; Elle offre aussi des ateliers de formation continue, tantôt sur les techniques utilisées en conception, tantôt sur la gestion de carrière. L'APASQ a mis en place un Fonds de retraite collectif. Sur le cachet total d'une personne conceptrice, le producteur déduit un pourcentage et y ajoute sa part qu'il verse à cette caisse. Les fonds ainsi constitués servent à offrir un Régime enregistré d'épargne retraite collectif, soit un REER. Puisque la majorité des artistes en théâtre sont des travailleurs autonomes et qu'ils ne bénéficient d'aucune véritable sécurité d'emploi, cette ressource constitue un excellent coussin.

Association québécoise des auteurs dramatique (AQAD) - www.aqad.qc.ca

L'AQAD regroupe les auteurs dramatiques, les librettistes, les adaptateurs et les traducteurs québécois, anglophones et francophones, dans les domaines du théâtre et du théâtre lyrique. L'AQAD étudie, défend et développe les intérêts économiques, sociaux et moraux des auteurs dramatiques. Elle diffuse de l'information disponible sur les droits d'auteur et négocie des ententes collectives avec les diverses associations de producteurs. Elle diffuse également des contrats-types de commandes de textes et de licences. Elle offre des différents services : Informations sur les droits d'auteur et conseils lors de la négociation de contrats de licence ou de commande de texte; Contrats-types et guide de négociation que les auteurs, adaptateurs et traducteurs peuvent utiliser dans leurs négociations avec les producteurs; Ateliers de formation continue sur l'écriture dramatique ou sur la gestion de carrière; Création d'une page Web personnelles sur le site de l'AQAD; Édition d'oeuvres en ligne. Le principal argument pour devenir membre de l'AQAD est sans d'obtenir les contrats-types et avoir droit aux consultations sur les droits d'auteur. Le fait d'être en contact avec des gens du milieu et des auteurs reconnus peut également vous aider à intégrer le milieu.

Association québécoise des marionnettistes (AQM) - www.aqm.ca

Elle regroupe les artistes et les compagnies professionnelles qui travaillent avec les marionnettes. Fondée en 1981, l'Association québécoise des marionnettistes est un organisme à but non lucratif. Elle regroupe la majorité des compagnies et des individus qui travaillent avec la marionnette au Québec et elle se consacre à la promotion et au développement de cette discipline. Son rôle est de représenter ses membres et de créer un terrain propice aux échanges, aux actions communes et à la réflexion sur la pratique des arts de la marionnette. Elle offre différents services tels que : Stages de formations et de perfectionnement (manipulation, jeu, voix, interprétation); Colloques; Accès aux publications électroniques Le fil d'Ariane et Marionnette en manchette; Rencontres avec des compagnies étrangères et des membres de l'AQM. En devenant membre de l'AQM, vous serez à l'affût de tout ce qui se fait dans le milieu de la marionnette au Québec grâce aux publications électroniques. Vous serez également en contact avec toute une banque de collaborateurs avec lesquels vous pourrez travailler pour vos créations et pourrez également participer aux divers stages de formation qui sont extrêmement bien étoffés pour les artistes de la relève.

English language arts network (Elan) - www.quebec-elan.org

Le English-Language Arts Network (ELAN), a pour mission d'aider les artistes de langue anglaise du Québec à établir des liens entre eux, avec leurs homologues francophones et avec leurs auditoires du Québec, du Canada et d'ailleurs dans le monde. Il n'y a pas de frais pour devenir membre de ELAN. Tous les membres reçoivent les bulletins de nouvelles. Il y a quatre catégories de membres : artiste professionnel, organisme professionnel, étudiant/artiste émergent et ami. ELAN offre différents services : Une vitrine des artistes ; une galerie d'art, un condensé littéraire, une scène de théâtre, une salle de cinéma et un lecteur CD, tous réunis en un seul endroit, en ligne pour découvrir les artistes de langue anglaise les plus talentueux du Québec ; un calendrier d'événements. Le calendrier des événements artistiques vous indique tout ce qui se passe en anglais et où cela se passe, dans tous les domaines artistiques au Québec. Vous n'avez qu'à cliquer sur une date pour obtenir tous les détails sur les spectacles, les expositions, les lectures, les lancements et les festivals qui y sont inscrits.

L'Académie Québécoise du Théâtre (AQT) - L'Académie québécoise du théâtre regroupe tous les gens qui oeuvrent dans le milieu du théâtre. Fondée en 1993, l'Académie québécoise du théâtre a pour mandat de promouvoir le théâtre, de favoriser son développement et de mettre en valeur le travail de ses praticiens. C'est elle qui organise chaque année la Soirée des Masques et qui a mis sur pied le site Théâtrequébec.com. Ainsi, l'Académie organise chaque année le gala télévisuel La Soirée de masques qui, par le biais d'une remise de prix, récompense les artisans du monde du théâtre et leur rend hommage. La portée et le rayonnement de la Soirée des Masques, qui en est à sa 13e édition en 2006, sont considérables puisqu'il s'agit d'un spectacle télédiffusé sur le réseau français de Radio-Canada et sur la chaîne culturelle ARTV qui diffuse la première partie de l'émission depuis 2002.

Le Centre des auteurs dramatiques (CEAD) - www.cead.qc.ca

Le CEAD regroupe les dramaturges québécois et franco-canadiens. Le CEAD se voue au soutien, à la promotion et à la diffusion de l'écriture théâtrale québécoise et franco-canadienne. Les archives du centre de documentation contiennent des dossiers sur toutes les pièces et sur tous les auteurs membres du CEAD. Cette documentation permet de mener à bien toute recherche touchant la dramaturgie québécoise et franco-canadienne. Il offre différents services : Résidences d'écriture; Soutien dramaturgique: chaque texte soumis au CEAD est lu par un conseiller en dramaturgie qui fait part de ses commentaires à l'auteur. Par la suite, et selon les besoins du texte, les services offerts par le secteur du soutien dramaturgique peuvent être proposés à l'auteur; Résidences de traduction théâtrale. Le soutien dramaturgique offert par le CEAD est un argument de taille pour devenir membre de cette association. Cet outil répond au besoin de soutien psychologique et technique propre aux artistes de la relève. En devenant membre du CEAD, vous aurez également accès aux bourses du Fonds Gratien-Gélinas et vos œuvres se retrouveront directement au centre de documentation de l'association.

Le Conseil québécois du théâtre (CQT) - www.cqt.ca

Le CQT regroupe l'ensemble du milieu théâtral professionnel au Québec. Il protège et défend les intérêts des compagnies, des associations et des professionnels de la scène. Organisme de pression, il intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics afin de faire valoir l'importance d'un soutien financier adéquat pour le théâtre et réclamer de meilleures conditions de travail pour ses praticiens. Cet organisme se veut aussi un lieu d'échange d'informations entre les gens de théâtre. Outre ses activités de représentation sur le plan politique, il travaille à informer et à animer la communauté théâtrale par l'entremise de publications et de bulletins électroniques. Le CQT a mis sur pied le site www.troctheatre.com, un centre de partage de ressources sous forme de babillard électronique pour placer des annonces (offre et recherche); et, également, un centre d'informations nécessaires à la pratique du théâtre professionnel. Le CQT diffuse également des bulletins de nouvelles sur le Web; la publication électronique Coup d'oeil sur la saison théâtrale: catalogue annuel de productions théâtrales à l'affiche qui vise à encourager la fréquentation des théâtres par les étudiants. Le Coup d'oeil est diffusé auprès des professeurs de français et d'art dramatique des écoles secondaires et des cégeps du Québec. Publication éditée chaque années en mai et consultable sur le site Web du CQT. Le CQT organise des colloques sur différents aspects de la vie théâtrale, comme les états généraux du théâtre qui auront lieu à l'automne 2007.

Québec Drama Federation (QDF) - www.quebecdrama.org

QDF regroupe les artistes et compagnies qui gravitent dans le milieu du théâtre anglophone. Le but de la Quebec Drama Federation est de promouvoir et maintenir en vie le théâtre anglophone au Québec. Elle participe à sa promotion, à son développement et à son soutien. QDF offre différents services : Représentation des compagnies et artistes du milieu du théâtre anglophone auprès des gouvernements et organismes artistiques; Développement de nouveaux auditoires par la promotion du théâtre d'expression anglaise aux différents publics; Réseautage des membres; Mise à la disposition de ressources spécialisées pour le développement de carrière. Devenir membre de QDF permet de tisser des liens avec la communauté du théâtre anglophone au Québec.

Théâtre Associés Inc. (TAI) - www.theatresassocies.ca

TAI est d'abord et avant tout une association de producteurs qui se fait la voix des théâtres institutionnels francophones œuvrant au Québec et à Ottawa, comme le Théâtre du Nouveau Monde ou le Théâtre du Rideau Vert. Son mandat est de représenter ses membres auprès des gouvernements ou des organismes qui se consacrent au domaine culturel et de négocier des ententes collectives avec les autres associations professionnelles. TAI regroupe les compagnies institutionnelles francophones à but non lucratif, subventionnées ou financées annuellement par un ordre de gouvernement. TAI offre différents services : Production de mémoires ou d'études sur les activités artistiques et financières des membres; séminaires de formation ou de réflexion; activités promotionnelles ou visant le développement des publics.

Theatrequebec.com - www.theatre-quebec.com

Le portail du théâtre québécois, lancé le 9 octobre 2002, s'impose comme un des outils d'information sur le théâtre québécois les plus complets, et de loin, qu'on puisse trouver sur Internet. Le site, dans sa nouvelle version mise en ligne en décembre 2006, propose notamment un calendrier interactif des spectacles à l'affiche au Québec, un cybermagazine consacré à l'actualité théâtrale, et une section s'adressant au jeune public et aux adultes concernés. La fréquentation du site et l'abonnement à la lettre d'information sont en progression constante.

Théâtre Unis Enfance-Jeunesse (TUEJ) - www.gelogic.com/tuej/

TUEJ est une association sans but lucratif dont la mission principale est de défendre les intérêts financiers de ses membres, c'est-à-dire des compagnies de théâtre qui créent et offrent des spectacles professionnels accessibles aux jeunes publics. Cette association regroupe les compagnies de théâtre ciblant l'enfance ou la jeunesse. TUEJ est la seule association qui défende spécifiquement les besoins des compagnies de théâtre destinées à l'enfance ou à la jeunesse. En y adhérant, vous aurez accès aux assemblées générales: vous aurez donc votre mot à dire sur ce qui se passe dans ce milieu. TUEJ a également signé des ententes avec plusieurs associations professionnelles, dont l'UDA et l'APASQ

(deux acteurs extrêmement importants dans le milieu théâtral). Votre appartenance vous donnera droit à des consultations sur vos contrats et sur vos ententes collectives, ce qui est tout à fait essentiel pour des compagnies de la relève. TUEJ offre différents services : Représentation par l'association dans les cas de griefs ou autres, conformément aux conventions en vigueur entre les syndicats et l'association et suivant les directives en vigueur concernant les membres; droit de parole en assemblée générale.

Organismes généraux sont les suivants :

Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM) - www.adesam.com

L'Adésam regroupe les écoles supérieures d'arts et les artistes individuels. Les individus ne peuvent devenir membres de l'ADÉSAM. Toutefois, l'association organise des formations et offre des services aux artistes individuels. Mues par le désir de partager leur passion, d'échanger des idées et de mettre sur pied des projets novateurs et stimulants, tant pour les personnels que pour les étudiants, onze écoles supérieures d'art de Montréal se sont regroupées au sein de l'Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM). L'Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM) a pour mission de favoriser, d'organiser et de maximiser l'échange d'informations, d'expériences, de compétences pédagogiques et d'autres expertises entre ses membres. Elle appuie leur développement, spécialement dans les champs d'activités de nature artistique et pédagogique, mais aussi dans ceux de nature administrative et de soutien aux élèves et aux jeunes diplômés. Que ce soit par des cours sur la gestion de carrière, par le soutien à la préparation d'auditions ou par la création de bureaux d'emploi à l'intention des entreprises, les écoles membres de l'ADÉSAM ont mis en place des services de soutien à l'insertion professionnelle adaptés à leur discipline dans leurs écoles. L'ADÉSAM organise également des activités d'insertion professionnelle qui s'adressent aux élèves et jeunes diplômés des onze écoles membres. Durant l'année scolaire, les rencontres interdisciplinaires facilitent pour les étudiants et jeunes diplômés le développement de réseaux de contacts. Des ateliers sont également offerts sur différents thèmes tels que l'art de gérer sa carrière, les demandes de subventions, le droit d'auteur et les contrats. Enfin, le La-boratoire d'exploration interdisciplinaire est une autre initiative de l'ADÉSAM permettant aux jeunes diplômés d'élargir leur réseau de contacts par la rencontre d'artistes et de créateurs en provenance d'autres milieux.

Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) - www.cqrhc.com

Les actions du CQRHC s'adressent aux entreprises et organismes culturels, aux personnes oeuvrant dans ce secteur et aux candidats à l'emploi. Le CQRHC est l'organisme rassembleur des associations et regroupements du secteur culturel qui a pour mission de contribuer à l'élaboration et à la réalisation de stratégies vouées à la reconnaissance du professionnalisme et au développement des ressources humaines dans ce secteur. Le CQRHC met à la disposition de ses membres une foule d'outils concernant les ressources humaines et organise plusieurs formations conti-nues sur le sujet. Seules les associations et entreprises peuvent devenir membre du CQRHC. Toutefois, le site Web de cet organisme constitue pour toute personne qui gravite dans le milieu des arts une mine d'or d'informations sur l'emploi, la définition de postes et la formation continue.

Culture Montréal - www.culturemontreal.ca

Culture Montréal est une organisation indépendante et sans but lucratif rassemblant toute personne intéressée à promouvoir la culture comme élément essentiel du développement de Montréal. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont l'action est orientée vers les milieux culturels, les instances décisionnelles politiques et civiles ainsi que les citoyens. Culture Montréal participe à la définition et à la reconnaissance de la culture montréalaise, dans sa richesse et sa pluralité, à travers des activités de recherche, d'analyse et de communication. Son mandat est de promouvoir le droit, l'accès et la participation à la culture pour tous les citoyens et toutes les citoyennes; affirmer le rôle de la culture dans le développement de la ville, notamment en suscitant la participation des milieux culturels professionnels à la vie de la collectivité; et de contribuer au positionnement de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international. Culture Montréal offre différents services : Abonnement aux publications et

aux listes de diffusion de Culture Montréal; accès privilégié aux activités et événements publics organisés par Culture Montréal; droit de vote au moment de l'assemblée annuelle des membres. L'adhésion à Culture Montréal s'accompagne de nombreux avantages reliés au domaine professionnel. Les membres de Culture Montréal sont reconnus par les institutions artistiques et culturelles. Ils bénéficient de privilèges tangibles auprès de certaines d'entre elles.

Diversité Artistique Montréal (DAM) - www.diversiteartistique.com

Dans une ville comme Montréal où on estime que 40 % de la population a une origine ethnique autre que française ou britannique, il convient de s'interroger sur la place qu'occupent les individus issus des communautés ethnoculturelles dans le paysage culturel montréalais. Au cours des dernières années, cette question a fait l'objet de nombreuses réflexions tant au point de vue national qu'international, convoquant tour à tour les intervenants des sphères politiques, universitaires et économiques. À la suite de la réflexion menée au cours des deux dernières années, les membres de la Délégation ont libellé la mission de Diversité artistique Montréal comme suit : 1) Promouvoir la diversité culturelle dans les arts et la culture en favorisant la reconnaissance et l'inclusion de tous les artistes et des pratiques artistiques professionnelles dans les réseaux professionnels, les institutions culturelles et les circuits de diffusion à Montréal. 2) Maintenir une présence vigilante et critique pour éviter la discrimination dans les politiques et les actions des instances artistiques et culturelles.

Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) - www.mal.qc.ca

Le MAL représente les artistes et les organismes œuvrant dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, des arts visuels, de la littérature et des métiers d'art au Québec. Le Mouvement pour les arts et les lettres, le MAL, représente les 14 000 artistes professionnels. Il milite en faveur de l'accroissement des budgets du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada et des budgets de création de la Société de développement des entreprises culturelles. Il réclame également un budget adéquat au ministère de la Culture et des Communications et la mise en place d'un filet de sécurité sociale pour les artistes. Le MAL regroupe plusieurs organismes dont vous êtes peut-être déjà membre. Il est constitué du Conseil québécois du théâtre, du Conseil québécois de la musique, du Conseil des métiers d'art du Québec, du Conseil québécois des arts médiatiques, du Regroupement québécois de la danse, de l'Union des écrivaines et écrivains québécois, du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, de En piste, le regroupement national des arts du cirque ainsi que des conseils régionaux de la culture de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Union des artistes (UDA) - www.uniondesartistes.com

L'Union des Artistes regroupe les acteurs, animateurs, annonceurs, artistes de cirque, artistes de variétés, cascadeurs, chanteurs, chefs de chœur, chefs de groupe, chefs de troupe, chorégraphes, chroniqueurs, clowns, comédiens, commentateurs, coordonnateurs de cascades, danseurs, démonstrateurs, directeurs d'acteurs, diseurs, figurants, folkloristes, humoristes, illustrateurs, imitateurs, interviewers, lecteurs, magiciens, maîtres de cérémonie, manipulateurs, mannequins, marionnettistes, metteurs en scène, mimes, narrateurs, panélistes, rappeurs, reporters. L'Union des artistes est un syndicat professionnel qui représente les artistes œuvrant en français au Québec et ailleurs au Canada de même que tous les artistes œuvrant dans une autre langue que le français, sauf dans une production faite et exécutée en anglais et destinée principalement à un public de langue anglaise. L'Union a pour mission l'identification, l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux des artistes. L'Union gère aujourd'hui une trentaine d'ententes collectives qui assurent des conditions minimales de travail et de rémunération pour les artistes engagés par les producteurs œuvrant dans ces différents secteurs d'activités. L'UDA offre différents services à ses membres : Répertoire annuel des membres et répertoires en direct; formation continue ; fonds de retraite; régime d'assurances collectives; fonds de vacances; assurance-vie; assu-

rance-médicaments; assurance-hospitalisation. Les compagnies artistiques ne peuvent être membres de l'UDA mais doivent, en vertu de la loi sur le Statut de l'artiste, négocier directement, ou par la voie de leur association, des conditions minimales de travail et respecter les ententes collectives en vigueur auxquelles elles sont liées. Il est important pour un artiste du théâtre francophone de devenir membre de l'UDA car elle garantit une myriade d'avantages sociaux et des conditions de travail décentes à tous ses membres. Même si la retraite peut vous sembler bien loin, la caisse de retraite et le fonds vacances sont deux services essentiels pour des artistes qui veulent faire carrière dans le milieu et vivre de leur art. Le fait de signer des contrats UDA vous permettra d'accumuler des crédits, de devenir membre actif, de jouir de toutes les protections et d'avoir accès à tous les marchés de travail, dont ceux de la publicité et du doublage.

Autres associations :

ACTRA (Association of Canadian Radio and Television Artists) - www.actra.ca

Cet organisme national fondé en 1943 compte plus de 21 000 membres. Ce sont des artistes professionnels que l'on voit dans les médias enregistrés de langue anglaise : longs métrages, télévision, radio, médias numériques, vidéos promotionnels et annonces publicitaires. L'ACTRA protège et défend les droits des artistes canadiens en appliquant des mécanismes de négociation collective et de défense des intérêts et en prenant des mesures politiques.

AMIS (Acting and Modeling Information Service) - www.amisontario.com

AMIS est un organisme de Toronto chargé de la prévention des pratiques peu scrupuleuses des agents et des représentants d'artistes. AMIS publie *The Agents Book*, qu'on peut se procurer à 15 \$ auprès de Theatre Ontario. Bien que cet ouvrage porte sur les agents de Toronto, il contient des renseignements utiles et une FAQ sur la recherche d'un agent et la communication avec ce dernier. AMIS a joué un grand rôle dans la création de l'Entertainment Industry Coalition, qui a mis sur pied un code d'éthique destiné aux agents.

CAEA (Equity ou Canadian Actors' Equity Association) - www.caea.com

La Canadian Actors' Equity est une association professionnelle (différente d'un syndicat) qui représente 5 500 artistes professionnels, notamment des artistes de la scène (acteurs, danseurs, chanteurs), des chorégraphes, des metteurs en scène, des directeurs de combat théâtral et des régisseurs qui œuvrent dans le théâtre, l'opéra et la danse au Canada anglais. (L'Union des artistes est l'association nationale qui représente les artistes francophones.) L'Equity négocie et administre les accords-cadres et les politiques qui concernent ses membres. L'embauche d'un membre de l'Equity est régie par les conditions d'une forme précise de contrat. Les accords-cadres (négociés par l'Equity avec un producteur ou un groupe de producteurs) et les politiques de l'Equity exposent les modalités et les conditions de travail fondamentales que comporte l'embauche d'un membre de l'Equity. L'information présentée précédemment est tirée du site Web de la CAEA : www.caea.com. Cliquez sur ce site, choisissez « Member services » dans le menu, et vous arriverez à « Membership » et à une FAQ exhaustive dans laquelle on vous explique les modalités d'adhésion (et où on vous recommande ou non d'adhérer en début de carrière). Consultez l'information que propose la CAEA sur les programmes de formation par l'apprentissage de l'Equity. Si vous voulez faire partie du générique d'une production en particulier, vous devez savoir comment vous y prendre pour enclencher le processus.

CAPACOA (l'Association canadienne des organismes artistiques) - www.capacoa.ca

CAPACOA est un réseau de professionnels de tournées des arts de la scène destiné à promouvoir les arts dans les deux langues officielles partout au Canada. « CAPACOA propose un leadership, un savoir-faire, des communications, des activités de développement des compétences et de défense d'intérêts au nom de ses membres et au sein du milieu de la diffusion. »

OSA (Organisme de services aux artistes) - Organisme qui reçoit des subventions des divers niveaux de gouvernement et qui offre de l'aide aux travailleurs du secteur culturel dans des domaines comme les suivants : Information sur les grands enjeux des arts, liens avec le secteur touristique; Recherche; Formation; Promotion; Encadrement; « Quoi

faire quand on commence ». Le conseil des arts de votre région est un OSA.

PACT (Association professionnelle des théâtres canadiens) - www.pact.ca

« La PACT est une organisation menée par ses membres qui sert de voix collective aux théâtres canadiens professionnels. » Le site Web de la PACT et sa structure exemplaire proposent une foule de renseignements :

- Les publications de la PACT en vente
- Les développements culturels dans les divers gouvernements
- Les productions théâtrales de la PACT à venir partout au Canada
- Des rapports sur la situation du théâtre au Canada
- D'autres ressources pour les professionnels du théâtre

Les compagnies professionnelles de production théâtrale constituées en société peuvent soumettre une demande d'adhésion ordinaire, d'associé ou commerciale et ainsi avoir accès à tous les services offerts par la PACT. Si une adhésion ordinaire ne convient pas à votre compagnie, vous pouvez aussi demander d'être un affilié de la PACT. Les affiliés de la PACT sont les organisations de production théâtrale professionnelle constituées en société au Canada qui veulent participer aux réseaux de la PACT et bénéficier de ses services de défense des intérêts. Les affiliés reçoivent impact!, ils peuvent assister aux séances de réseautage régionales et aux caucus, ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle sans droit de vote et recevoir des rabais sur les publications de la PACT. Les affiliés n'ont pas accès aux services de relations de travail de la PACT.

Les théâtres de la PACT sont organisés en caucus :

La catégorie « A », qui désigne les grandes scènes du Canada (The Playhouse, CanStage, le Centre national des arts, le Festival de Stratford, Shaw Festival, etc.).

Les théâtres régionaux — Les théâtres qui desservent une région géographique et qui sont situés ou non dans un grand centre. Par exemple, le Magnus Theatre, à Thunder Bay, dessert cette partie du Nord de l'Ontario, tandis que le Centaur Theatre dessert la population anglophone de Montréal.

Les théâtres parallèles établis — La Great Canadian Theatre Company d'Ottawa ou le Firehall Arts Centre de Vancouver en sont deux exemples.

Les théâtres de développement — Il s'agit de compagnies dont le mandat consiste à créer de nouvelles œuvres. Nightswimming et Cahoots, à Toronto, Eastern Front, à Dartmouth, et In Boca Del Lupo, à Vancouver, en sont des exemples.

Les théâtres d'été — Le Blyth Festival est un exemple de théâtre de cette catégorie où, comme l'indique le nom, les principales productions sont présentées l'été.

Les théâtres jeunesse — Les théâtres qui produisent des œuvres destinées aux jeunes, comme le Lorraine Kimsa Theatre for Young People, en Ontario, ou le Carousel Theatre & School, en Colombie-Britannique.

RIDEAU (Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis) - www.rideau-inc.qc.ca

Ce réseau indépendant de présentateurs d'événements artistiques créé en 1978 œuvre au Québec, dans les autres régions francophones du Canada et à l'étranger pour promouvoir l'industrie des arts de la scène et lui donner une structure.

TAAS (Toronto Association of Acting Studios) - www.torontoactingstudios.com

Cette association comprend un grand nombre de studios réputés offrant des cours d'art dramatique et d'autres cours liés au théâtre (improvisation, affaires liées aux arts de la scène, voix hors-champ, techniques de clown, techniques d'audition, chant, etc.).

TAMAC (Talent Agents and Managers Association of Canada) - www.tamac.ca

Il s'agit d'une association autonome visant le maintien des normes professionnelles dans le domaine de la représentation d'artistes professionnels au Canada. Ce qui vous concerne au sujet de la TAMAC, c'est de savoir si votre agent en est membre. Les membres de la TAMAC adhèrent au code d'éthique mis sur pied par l'Entertainment Industry Coalition (EIC).

TJ (Théâtre jeunesse) - Le mandat global de certaines compagnies théâtrales consiste à créer ou à présenter du théâtre pour les enfants et les jeunes. D'autres compagnies visent uniquement ce vaste auditoire. Il y a du TJ dans les théâtres, les écoles et les salles communautaires de tout le Canada. Les festivals canadiens pour enfants importent généralement des œuvres de théâtres jeunesse de partout dans le monde et d'autres régions du Canada. Ces fêtes proposent des œuvres internationales novatrices à peu de frais.

Autres termes utiles

Généralement, on divise les compagnies théâtrales en deux catégories :

Sans but lucratif - Ce sont des organismes qui servent l'intérêt de la population, qui sont autonomes, qui ne redistribuent pas leurs profits à leurs membres, et qui vivent en grande partie grâce au travail de leurs bénévoles. (Généralement, une compagnie théâtrale est sans but lucratif et reçoit des subventions publiques [gouvernement] et privées [dons de particuliers et d'entreprises].) Voici des exemples de théâtres sans but lucratif (la majorité des théâtres au Canada se classent dans cette catégorie) : Vancouver Playhouse, Tarragon Theatre, le Cercle Molière, le Centre national des arts, Neptune Theatre, Ex Machina.

À but lucratif - Il s'agit d'organismes privés dont les propriétaires et investisseurs visent à réaliser des profits. Voici des exemples de théâtres à but lucratif : le Royal Alexandra Theatre, de nombreux restaurants-théâtres, les soirées meurtre et mystère.

Les festivals de théâtre vous offrent la chance de montrer votre œuvre et aussi de voir beaucoup d'œuvres théâtrales. Généralement, ces événements mettent en valeur plusieurs productions différentes, ont habituellement une durée précise (plusieurs jours ou plusieurs semaines), sont souvent organisés autour d'un thème particulier (nouveaux auteurs, œuvres jeunesse, pièces de théâtre à caractère féministe, nouvelles œuvres de gais et lesbiennes, pièces de théâtre de dramaturges autochtones). Il y a des festivals de théâtre partout au Canada et partout dans le monde. Il peut s'agir d'œuvres du circuit des Fringe Festivals (voir plus loin), d'un festival national comme le Festival Magnetic North (voir plus loin) et de festivals internationaux.

Voici une liste des festivals de théâtre au Québec

Carrefour International de Théâtre (Québec) - www.carrefourtheatre.qc.ca

Le Carrefour international de théâtre et Théâtres d'Ailleurs proposent en mai de chaque année, à Québec, une programmation éclectique qui rend compte de la diversité des voies de la création contemporaine. Les festivaliers sont invités tout à fait gratuitement à des lectures publiques, des panels, des cercles de critiques et des rencontres au ZINK, le Café-Bar du festival. Ce festival présente plusieurs pièces d'artistes de la relève. Pour soumettre un projet il est recommandé de le faire de un à deux ans à l'avance. Vous devez envoyer un dossier complet avec un dossier de presse, une vidéo, une fiche technique ainsi qu'un calendrier de vos représentations pour que le comité puisse y assister.

Festival Les Coups de Théâtre - www.coupsdetheatre.com

Le Festival international Les Coups de Théâtre présente des créations destinées au jeune public. C'est un festival qui

s'adresse d'abord et avant tout aux enfants et qui a lieu chaque année à l'automne. On peut y voir régulièrement des spectacles de la relève. Pour soumettre un projet, il faut communiquer avec l'équipe du festival.

Festival de Théâtre de l'Assomption - www.fait.ca

Le Festival de théâtre de l'Assomption est le premier festival dédié au théâtre de création. Pendant six jours à l'Assomption au mois d'octobre de chaque année, représentations, lectures publiques, ateliers et tables de discussion se succèdent pour animer le Théâtre Hector-Charland de primeurs, d'exclusivités et de coups de coeur. Le festival fait une place aux compagnies en émergence qui sont la priorité du Festival. Elles représentent environ 50% de toute la programmation. Pour y participer, vous devez soumettre votre proposition au directeur artistique du festival entre le mois de janvier et le mois d'avril. Vous devez fournir le texte avec la distribution, le budget, ainsi que le devis technique.

Festival du Jamais Lu - www.jamaislu.com

Le Festival du Jamais Lu a lieu au printemps et propose aux auteurs de théâtre de la relève une tribune pour la lecture de textes inédits. Le Festival du Jamais Lu veut favoriser la rencontre entre les professionnels établis et ceux de la relève. Chaque année, une quinzaine d'auteurs de la nouvelle garde livrent leur texte par la voix de comédiens engagés. La présentation des candidatures doit se faire au mois de juillet ou au mois d'août. Les auteurs dramatiques doivent soumettre leur texte (achevé ou non) à la direction générale du festival.

Rencontre Théâtre d'Ados - www.rtados.qc.ca

Né d'un besoin du milieu théâtral, le festival Rencontre Théâtre Ados réunit à la Maison des arts de Laval au mois d'avril, en un seul événement spectacles professionnels, ateliers de formation, café-théâtre et spectacles étudiants. Les objectifs principaux de ce festival sont de soutenir et de promouvoir le théâtre professionnel de création, de développer la passion du théâtre chez les adolescents, d'offrir une vitrine à leurs talents et d'établir un lien étroit entre les étudiants et les professionnels du milieu culturel. Plusieurs compagnies théâtrales de la relève sont tournées vers le théâtre pour adolescents. Il y a donc une très grande place qui leur est accordée dans tout le festival. Pour soumettre un projet, il faut envoyer un dossier de presse entre le mois de septembre et le mois de mars. Faites parvenir votre candidature au moins un an et demi à l'avance.

Festival Trans-Amériques - www.fta.qc.ca

La programmation du festival est composée de créations contemporaines en danse et en théâtre. On y présente au mois de mai-juin de chaque année, une série de tables rondes, de rencontres et d'échanges, ainsi que d'autres activités. Le Festival Trans-Amériques présente plusieurs spectacles de compagnies émergentes. Les organisateurs ont développé un volet «nouvelle scène», qui s'adresse aux compagnies de la relève de la danse contemporaine et du théâtre. Vous devez envoyer le maximum d'informations (dossier de presse, vidéo, etc.) à l'attention de la direction artistique. Vous pouvez également envoyer une invitation à assister à votre spectacle. Il n'y a pas de date précise pour la soumission. Le plus tôt sera le mieux.

Festival Vue sur la Relève - www.creations-etc.org

Vue sur la Relève constitue la seule tribune de diffusion pluridisciplinaire destinée essentiellement aux jeunes créatrices et créateurs de la relève professionnelle du Québec et de la francophonie canadienne, âgés de moins de 35 ans. Cette célébration artistique printanière, où se donnent rendez-vous les nouvelles tendances artistiques en arts de la scène, n'a cessé de croître en notoriété et a été aux premières loges de l'ascension de nombreux artistes. Vue sur la Relève, en plus de permettre à une relève forte en théâtre, chanson, musique, danse et autres disciplines de tisser des liens entre elle et avec des gens de l'industrie du spectacle, est un véhicule important transportant des spectacles de qualité

vers le grand public, principalement celui des 18-35 ans, avide de nouveautés et de découvertes. Les artistes doivent soumettre un dossier complet d'un spectacle professionnel prêt à être diffusé avant le 31 octobre de chaque année. Les dossiers doivent comprendre un dossier de presse, un DVD de l'intégral du spectacle proposé et une feuille de route des représentations à venir. Les critères de sélection reposent sur la qualité artistique, la nouveauté, l'accessibilité et le potentiel de diffusion du spectacle.

Fringe Festivals - Dans de nombreux festivals, c'est un programmateur ou directeur artistique qui décide des œuvres à présenter, tandis que dans d'autres, on choisit de fonctionner autrement. Les Fringe Festivals sont des exemples de festivals parallèles qui ne sont pas jugés par un jury et qui, souvent, n'exigent qu'un tarif d'inscription soit payé avant une date précise. Les candidats retenus sont ensuite affectés à une salle et reçoivent plusieurs heures d'aide technique, et les membres de l'équipe se répartissent les revenus de la vente de billets. Dans certains grands centres, c'est une loterie qui détermine le volume de candidats. Surveillez les Fringe Festivals près de chez vous en faisant une recherche sur votre ville et en y incluant « Fringe », p. ex., Winnipeg Fringe Theatre Festival.

Fringe Montréal - www.montrealfringe.ca est un festival montréalais bilingue et biculturel des arts de la scène. Il n'y a aucun comité de sélection. N'importe qui peut faire n'importe quoi, n'importe quand. Les artistes sont choisis par tirage au sort au mois de décembre. Le festival fonctionne comme une coopérative. Les artistes versent une somme d'argent qui leur donne accès à l'utilisation d'une salle équipée, aux services d'un technicien professionnel et à ceux du personnel de la billetterie ainsi qu'à une police d'assurance couvrant la présentation de leurs spectacles. Les artistes sont choisis sur la base du « premier arrivé, premier servi ». Tout le monde a une chance égale de participer au festival puisqu'il n'y a aucun comité de sélection. La totalité des recettes est versée aux artistes en fonction des prix d'entrée qu'ils ont eux-mêmes fixés. Pour se produire au Festival Fringe de Montréal, il faut télécharger une formule de demande à partir du site Web.

Le Festival de théâtre Magnetic North - www.magneticnorthfestival.ca est un bon exemple de grand festival où les œuvres sont choisies par un conservateur (dans ce cas-ci, le directeur artistique). Il vise à promouvoir le meilleur du théâtre canadien, l'échange d'idées, les nouvelles façons de voir le théâtre, et à donner une vitrine pour des perspectives de tournées. Il s'agit d'un événement annuel qui se déroule à Ottawa tous les deux ans et dans une autre ville du Canada les autres années.

Voici des lieux de diffusion pour la relève en théâtre à Montréal

Un nouveau lieu de diffusion qui regroupe 6 jeunes compagnies de théâtre et qui permettra aux jeunes artistes de s'y produire. Le projet est communément nommé par le milieu : La centrale. Mais le nom final sera officialisé à l'automne 2007.

Cabaret du Lion d'Or : Co-diffuseur et salle de location avec bar de 255 places. Lors de la location, les artistes se partagent la totalité des revenus amassés à l'entrée. Le prix comprend le système de son, le système d'éclairage ainsi que le service de bar et de ménage mais ne comprend pas le service des techniciens. Le Lion d'Or oblige les locataires à engager les services d'au moins un de leurs techniciens pour un minimum d'heures.

Espace Geordie - www.geordie.ca - Diffuseur qui fait essentiellement de location. La salle à géométrie variable d'une capacité de 115 personnes. Théâtre pour jeunes publics. La salle revient approximativement à 1 500 \$ par semaine. Il faut réserver le plus tôt possible. Pour soumettre un projet il faut remplir le formulaire disponible en ligne : www.artere.ca/site2/uploads/File/space-application.pdf.

Espace Libre - www.espacelibre.qc.ca - Diffuseur qui accueille beaucoup de productions de la relève. Le théâtre abrite une salle à géométrie variable. Pour soumettre un dossier vous devez présenter un dossier à la direction artistique au moins un an à l'avance. Vous devez fournir un dossier de presse, une présentation de projet et le texte de votre pièce si celui-ci existe.

Le Balcon Café-théâtre - www.lebalcon.ca - Diffuseur qui tient essentiellement une salle de location d'une capacité de 100 places ou de 80 personnes assises; une salle de répétition ou de réunion de 2000 p2 est également disponible. Diverses propositions sont disponibles s'il s'agit d'un souper-spectacle et que le locataire garantit 60 couverts, la salle est gratuite; s'il s'agit d'une location simple, le tarif est plus cher. Le prix de la location inclut une à deux répétitions ainsi que le système d'éclairage et de son. Les producteurs doivent toutefois fournir leurs propres techniciens. Il faut réserver au moins deux mois à l'avance.

Le Savoy - www.lesavoy.ca/Savoy/accueil_en.aspx - Salle de location, située à l'intérieur de la salle Métropolis, le Savoy est un petit «lounge» très chaleureux équipé d'un système de son et d'éclairage et à l'ambiance feutrée. La salle peut entre autres servir de salle de spectacles, de salon VIP, de salle de réunion ou de salle d'audition. Elle a une capacité de 250 sièges. Il faut réserver le plus tôt possible.

Montréal arts interculturels (MAI) - www.m-a-i.qc.ca - Le MAI est diffuseur et fait aussi de la location de salle. Le lieu de diffusion est à configuration variable. Dans sa configuration habituelle, le théâtre dispose de 115 places. La capacité maximale est de 139 personnes. La location comprend les services du directeur technique (8 heures pour le montage); les services du directeur technique (4 heures pour les représentations), d'une personne au café (4 heures) et de la billetterie (3 heures); le permis d'alcool, le vestiaire, les services d'Interac et de cartes de crédit sont en sus. Il est recommandé de réserver ou de soumettre son projet un an d'avance.

Monument-National - www.monument-national.qc.ca - Le Monument-National fait essentiellement de la location. Il abrite 3 salles de tailles différentes et d'un café. La grande Salle Ludger-Duvernay sert aux exercices publics des finissants de l'École Nationale de Théâtre du Canada et aussi à quelques événements culturels et médiatiques. Le Studio Hydro-Québec est une salle à géométrie variable. De multiples configurations sont possibles dont un aménagement en salle cabaret. Le studio peut accueillir de 125 à 180 spectateurs tout dépendant des configurations. La balustrade est une petite salle de 55 places ou de 90 places en formule cocktail. Elle est située sur l'un des paliers adjacents à la Salle Ludger-Duvernay. La petite scène de 19 pieds de largeur par 6 pieds de profondeur est installée en permanence. Pour réserver la salle il faut communiquer avec la personne responsable de la location au Monument-National.

Théâtre Gésù - www.gesu.net - Diffuseur qui fait essentiellement de location. L'amphithéâtre a une capacité de 425 personnes; la salle D'auteuil a une capacité de 83 personnes et le hall a une capacité de 350 personnes. Avant de soumettre un dossier il faut voir si votre projet s'inscrit dans la mission et le mandat du Gésù.

Théâtre LaChapelle - www.lachapelle.org - Ce théâtre agit à titre de diffuseur, codiffuseur, coproducteur et producteur (musique et arts interdisciplinaires). Pour soumettre un projet il faut envoyer une demande comprenant une brève description du projet, le nombre de représentations, la liste des collaborateurs artistiques, un bref historique de la compagnie ou de l'artiste, de l'information sur la viabilité financière du projet (si des subventions sont confirmées ou s'il y a attente de réponses en cours). Il est recommandé de soumettre un projet environ un an à l'avance. Contactez l'adjoint à la direction artistique pour plus de renseignements.

Théâtre La Licorne - www.theatrelalicorne.com - Co-diffuseur, la Licorne est un théâtre qui tient un rôle important pour les artistes de la relève et pour les artistes établis. Il y a la salle principale, à géométrie variable de 140 places et La petite Licorne petite salle de 40 places avec des capacités techniques limitées pour spectacle embryonnaire. Il faut soumettre le projet au directeur artistique deux ans d'avance pour la grande salle et un an d'avance pour la petite. Le prix de la salle est déterminé en fonction des recettes au guichet.

Théâtre Mainline - www.mainlinetheatre.ca - Diffuseur qui fait essentiellement de location. La salle a une capacité de 75 à 150 personnes. Pour soumettre un projet il faut communiquer avec la direction. Il est recommandé de réserver un an à l'avance. Ce théâtre est affilié avec le Festival Fringe de Montréal.

Salle culturelle Calixa-Lavallée - Salle de location qui se loue à l'heure pour un minimum de quatre heures. La Salle culturelle Calixa-Lavallée est polyvalente. Pour soumettre un projet il faut communiquer avec la direction de la salle le plus tôt possible pour discuter des disponibilités.

Salle Fred-Barry - www.denise-pelletier.qc.ca - Salle de location qui fait aussi de la codiffusion et qui peut jusqu'à 140 personnes. La location doit être de 4 heures minimum par jour. Le prix comprend un directeur technique et un ouvrier. Les techniciens pour le montage de la salle ne sont pas compris. Ne comprend pas le service de billetterie. Si le producteur en a besoin, le théâtre déduit 5% sur la vente de chaque billet. Il faut réserver de un à deux ans à l'avance.

Salle Jean-Claude Germain - www.theatredaujourd'hui.qc.ca/saisons/2009-2010/salles/Salle%20Jean-Claude-Germain Codiffuseur dont la salle à géométrie variable est d'une capacité maximale de 75 spectateurs. Tous les projets concernant la location de la salle Jean-Claude Germain doivent être soumis le plus tôt possible à l'étude de la direction artistique du Théâtre d'Aujourd'hui qui s'engagera, à titre de diffuseur, à inclure les projets acceptés dans sa programmation. Le Théâtre d'Aujourd'hui propose des résidences de deux années à trois compagnies portées par leurs auteurs : le Théâtre INK, le Théâtre ni plus ni moins et le Théâtre de la Pire Espèce. Deux ans pour prendre place, se stabiliser et créer. D'autres compagnies se joignent à elles pour compléter la saison de la salle Jean-Claude Germain.

Théâtre d'Aujourd'hui - www.theatredaujourd'hui.qc.ca - Le Théâtre d'Aujourd'hui est un théâtre d'auteurs où le texte dramatique constitue à la fois le point de départ et le centre des projets artistiques. Le Théâtre d'Aujourd'hui se consacre exclusivement à la création, la production et la diffusion de la dramaturgie québécoise et canadienne d'expression française. La grande salle du Théâtre d'Aujourd'hui, configurée à l'italienne, compte 272 places. 12 rangées au parterre ainsi qu'un balcon de 2 rangées. La salle est à configuration variable. Selon la production, la disposition de la salle peut changer.

Théâtre de l'Esquisse - www.theatredelesquisse.qc.ca - Ce théâtre fait essentiellement de la location de salle. Il a une superficie de 1200 pi² et peut accueillir 80 personnes. Pour soumettre un projet il faut communiquer avec la direction et réserver au moins six mois à l'avance.

Théâtre Prospéro - www.laveillee.qc.ca - Codiffuseur et producteur qui fait aussi de la location de salle. Le théâtre abrite 2 salles à géométrie variable. La petite salle peut compter 47 spectateurs, la plus grande 150. Pour soumettre un projet il faut communiquer avec la direction artistique au moins un an avant de présenter le projet devant public.

Théâtre Sainte-Catherine (courriel: theatrestecatherine@gmail.com) Producteur et location de salle. Espace à géométrie variable d'une capacité de 100 personnes. Pour soumettre un projet communiquer avec la direction de la salle par courriel, le plus tôt possible, de un an à trois mois à l'avance environ.

Usine C - www.usine-c.com - L'Usine C est un centre de diffusion et de création pluridisciplinaire et une salle de location pour tous types d'événements corporatifs: réception, cocktail, banquet, lancement de nouveaux produits, tournage, vernissage, défilé de mode et présentation de sociétés. L'Usine C offre quatre lieux de location à géométrie variable: une grande salle, une petite salle, un hall et un café. Les tarifs comprennent, système d'éclairage complet; système de sonorisation complet; système d'accrochage motorisé; régie complète; service de traiteur; vestiaire/bar;

Autres lieux de diffusion à Montréal pour artistes établis sont les suivants :

Espace Go - www.espacego.com

La Maison théâtre - www.maisontheatre.qc.ca

Le Quat'sous - www.quatsous.com

Le Rideau vert - www.rideauvert.qc.ca

Le Théâtre du Nouveau Monde - www.tnm.qc.ca

Théâtre Denise Pelletier - www.denise-pelletier.qc.ca

Voici des lieux de diffusion de la ville de Québec :

La Caserne Dalhousie - www.lacaserne.net/index2.php/lacaserne - Le centre de création de Robert Lepage et de ses collaborateurs est à la fois un lieu de répétition de spectacles pour la scène, un atelier de construction de décors et un studio de tournage. Toutes les créations d'Ex Machina y sont développées. Des artistes qui collaborent depuis plusieurs années avec la compagnie y sont aussi installés : Jacques Collin (concepteur d'images), Jean-Sébastien Côté (concepteur sonore et musicien) et Marie-Chantale Vaillancourt (costumière et scénographe). On trouve aussi à la Caserne une compagnie qui oeuvre dans les domaines du cinéma et de la publicité : Casting Cauffopé. Le lieu se transforme parfois en salle de spectacle et il peut être loué pour des représentations devant public, des projections, des tournages, des colloques ou des lancements de produits liés à la création artistique ou à la recherche scientifique. Le bâtiment peut accueillir de 235 à 300 personnes selon le type d'événement. L'équipe de production d'Ex Machina est aussi installée à la Caserne Dalhousie.

Le Complexe Méduse - www.meduse.org - Dix organismes sous un même toit. Avant d'être un bâtiment en pointe pour le moins étonnant situé à cheval entre la Haute et la Basse-Ville de Québec, Méduse est avant tout une coopérative qui regroupe, dans un même ensemble, dix organismes actifs dans la vie culturelle et communautaire de la ville de Québec : Antitube, l'Atelier de la mezzanine, Avatar, la Bande vidéo, CKIA FM 88,3, Engramme, l'Œil de Poisson, les Productions Recto-Verso, Spirafilm et VU. L'un des éléments les plus fréquentés de Méduse est sans contredit la salle Multi, qui offre une surface de 294 mètres carrés et qui peut être subdivisée selon les besoins au moyen de rideaux ou de structures amovibles. Conséquemment, la salle Multi est polyvalente et peut recevoir des installations importantes. Il s'agit, en fait, d'un équipement de diffusion unique à Québec. Ainsi peut-elle servir à présenter de la musique, du théâtre, du cinéma, de la danse, de la vidéo, de même que recevoir des installations visuelles et sonores. Méduse est somme toute un pôle majeur de diffusion des arts vivants.

Le Théâtre Périscope - www.theatreperiscope.qc.ca - Né d'une volonté commune des gens de la région de Québec de se doter d'un lieu de diffusion spécialisé en théâtre de création, le Théâtre Périscope voit le jour en 1985 sous le nom d'Implanthéâtre. En 1999, le Théâtre Périscope rénove et agrandit ses espaces; un nouvel élan est donné à la création et à la diffusion. Actuel et contemporain, ce lieu impose un rapprochement entre l'œuvre, les artistes et les spectateurs. En 2003, une étude sur l'actualisation de la mission et la restructuration organisationnelle du Théâtre Périscope est entreprise. Un comité, présidé par la direction artistique du Théâtre Périscope, est aussi constitué de sa direction administrative et des directions artistiques du Théâtre Blanc et du Théâtre Niveau Parking. Cette composition marque la participation de ces deux compagnies à l'histoire du Théâtre Périscope et assure leur pérennité. Cinq ans après l'agrandissement et la mise aux normes du théâtre qui donnent des conditions d'exercices plus adéquates à tout le milieu, le Théâtre Périscope passe à un mode plus actif. Fort de ses vingt ans d'histoire et dynamisé par ce nouveau souffle, le Théâtre Périscope poursuit avec plus d'efficacité et de pertinence sa mission de diffuseur et s'engage plus avant dans son rôle de prospecteur et de développeur. Le Théâtre Périscope possède plusieurs salles qui répondent adéquatement aux besoins de la diffusion et de la création théâtrales, et qui par ailleurs, permettent la tenue d'événements spéciaux. Que ce soit pour stimuler la créativité et la productivité de vos troupes, réussir une réunion d'affaires, partager une nouvelle ou présenter un spectacle, le Théâtre Périscope s'impose.

Premier acte - www.premieracte.ca - Le théâtre présenté à Premier Acte veut être le reflet des rêves artistiques d'une jeune génération de créateurs et de créatrices résolument ancrés dans leur société et qui, de multiples façons, veulent

en témoigner. Qu'il s'agisse d'un spectacle inaugural fruit d'une résidence de création réalisée à Premier Acte, ou des propositions à partir de théâtre de répertoire ou encore du regard particulier posé par un néo-québécois sur la ville de Québec et son ouverture à l'autre, les spectacles de Premier Acte se veulent des objets de réflexion sur ce que nous sommes et sur le monde où nous vivons. Ce sont ces visions, ces réflexions et ces paroles d'une jeune génération d'artistes que Premier Acte souhaite partager avec le public. La date limite pour déposer un projet est le 1er mars de chaque année et les réponses devraient parvenir aux compagnies sélectionnées avant la mi-avril. Pour plus d'informations, veuillez télécharger et consulter les documents qui suivent. Vous pouvez aussi contacter la direction de Premier Acte.

Autres lieux de diffusion à Québec pour artistes établis sont :

Le Trident - www.letrident.com - Le Théâtre du Trident se veut une tribune de choix pour le théâtre de répertoire de qualité, qu'il soit québécois ou étranger, sans délaisser le théâtre de création. Plusieurs œuvres ont pris naissance sur la scène du Trident; c'est notamment le cas de *La Mémoire de Rhéa* d'Anne Legault, présentée au Trident en 1994, et de *La face cachée de la lune* de Robert Lepage, production d'Ex Machina créée au Trident le 29 février 2000. Depuis plusieurs années maintenant, les productions du Théâtre du Trident débordent largement la scène de la salle Octave-Crémazie. En 2001, le Théâtre du Trident a fait un pas important : la pièce *À quelle heure on meurt?* de Réjean Ducharme, mise en scène par Guy Allouche, a été présentée à Montréal et en France. Un heureux précédent pour le Trident, qui a ainsi fait ses premiers pas sur la scène culturelle européenne.

Théâtre La Bordée - www.bordee.qc.ca - Le Théâtre de la Bordée est devenu au fil des ans une institution bien ancrée dans la ville de Québec. C'est une compagnie qui a une mission bien identifiée, un public fidèle, un théâtre qui est animé par des artistes de talent, et qui, à bientôt trente ans, voit l'avenir avec bonheur : produire et diffuser, pour le public de la région de Québec, du théâtre de très grande qualité tant au niveau de la forme que du contenu et accessible à une large couche de la population, en plus de servir de partenaire et de lieu d'accueil pour la production et la diffusion du théâtre québécois et d'ailleurs. Inauguré en 2002, le nouveau Théâtre de la Bordée est l'endroit tout indiqué pour la présentation d'activités: conférences, réceptions, assemblées, spectacles, lancements, réunions, etc. Le Théâtre de la Bordée propose deux espaces polyvalents dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La scène principale : une salle à l'italienne de 350 places pourvue d'équipements hautement spécialisés qui en font un lieu privilégié pour les arts de la scène. La salle Jean-Jacqui Boutet : une salle à géométrie variable de 60 places pouvant accueillir des spectacles plus intimes et de multiples activités corporatives.

Voici les théâtres d'été au Québec :

Nous vous encourageons également à aller sur ces sites. Les théâtres d'été embauchent des comédiens à travers la province. Il est aussi recommandé d'aller voir quelques-unes de ces pièces pour vous familiariser avec le style, il s'agit plutôt de comédie et de divertissement.. Chaque été, les comédiens les plus chevronnés se retrouvent aux côtés de débutants ou d'acteurs moins connus. Dans tous les cas, il s'agit d'un gagne pain intéressant et souvent d'un tremplin indéniable dans une carrière.

Répertoire des pièces à l'affiche dans les théâtres d'été - www.cinetv.biz/theatredete.html

Caveau-Théâtre - www.caveau-theatre.com

Centre culturel de Joliette - www.ccultjoliette.qc.ca

Centre des Arts Rita Lafontaine - www.ritalafontaine.com

Le Patriote - www.theatrepatriote.com

Petit Théâtre du Nord - www.petittheatredunord.com

Théâtre de la Marjolaine - www.lamarjolaine.info

Théâtre des Cascades - www.theatredescascades.com

Théâtre des Grands Chênes - www.grandschenes.ca

Théâtre des Marguerites - www.theatredesmarguerites.com

Théâtre des Tournesols - www.theatredetournesols.com

Théâtre du Chenal-du-Moine - www.tcm.qc.ca

Théâtre du Vieux-Terrebonne - www.theatreduvieuxterrebonne.com

Théâtre Saint-Sauveur - www.theatrestsauveur.com

L'Autoproduction

En tant que nouvel artiste, il se peut que vous n'ayez pas les ressources d'une société de production pour amener vos idées et votre canevas sur scène. Vous décidez donc de vous occuper vous-même de la production. Il s'agit d'un travail ardu qui nécessite recherche, planification et préparation. Vous devez avoir confiance en votre bonne idée, trouver une équipe pour mener votre projet à terme, et établir une stratégie pour relever les défis que comporte votre projet :

- conceptualiser le projet et constituer l'équipe de création
- préparer le travail à présenter (textes, mouvements, travail interdisciplinaire)
- auditionner des artistes et des employés de production, des techniciens et des spécialistes
- trouver des ressources (demander des subventions, rechercher des commandites, organiser des campagnes de financement)
- chercher un endroit pour les répétitions et les représentations
- monter la production (décors, costumes, accessoires)
- effectuer les répétitions
- définir le système administratif
- promouvoir et commercialiser la production
- inviter des diffuseurs
- organiser la première et présenter le spectacle
- fermer le spectacle
- démonter et entreposer le matériel de production
- rendre des comptes aux bailleurs de fonds
- fermer les livres
- penser aux « prochaines étapes » — peut-être une tournée?

Les ressources

Surveillez les ateliers et les séminaires sur l'autoproduction

- Union des artistes (Coffre à outils, Gestion de carrière, Jeu devant la caméra, etc.)
- Gestionart (Gestion de carrière artistique, autogestion de spectacle)
- Carrefour Jeunesse Emploi Montréal centre-ville (Projet Arts de la scène)
- Conseil régional de la culture des Laurentides (Aide aux artistes)
- CAPACOA
- Theatre Ontario (séminaires Getting Started)

- Festival de théâtre Magnetic North
- Production Creation Canada
- Contact Est — Atlantic Presenters Association
- Contact Ontario
- RIDEAU

Adressez-vous à l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada

Communiquez avec des compagnies qui ont réussi à s'autoproduire et faites la liste des modèles dont vous pouvez vous inspirer.

La recherche des locaux

Si vous produisez votre œuvre vous-même, vous êtes chargé de la location des locaux de répétition et de production. À certains endroits, les locaux posent un problème, il faut faire preuve d'imagination pour trouver la bonne solution; et dans d'autres, bien des salles sont disponibles. Dans un scénario comme dans l'autre, voici des endroits à ne pas oublier :

- des théâtres grands et petits qui ont tout le matériel
- des espaces particuliers comme des galeries et des endroits fréquentés
- des églises, des halls à louer (répétitions), et parfois des refuges pour les représentations
- des endroits extérieurs comme des parcs (dont le propriétaire est généralement la municipalité)
- des lieux historiques, des ruines dans un état stable, des usines et des mines abandonnées (parfois la propriété de la municipalité, parfois d'une entreprise privée, et parfois sous la propriété et la gouverne d'un organisme provincial ou fédéral, comme Parcs Canada)
- n'importe quel endroit où votre imagination ou votre budget peut vous mener.

Il est important d'effectuer vos recherches avant de vous renseigner sur la location d'un local. Vous serez mieux préparé si vous êtes en mesure de dire pourquoi ce local en particulier répond à vos besoins. Le directeur de l'endroit aura beaucoup de questions sur votre projet et votre expérience. La plupart des directeurs sont en affaires et s'attendent à ce que vous compreniez la situation et à ce que vous soyez prêt à répondre à leurs questions.

Troctheatre.com le site - www.troctheatre.com - offre une foule d'information sur les ressources disponibles tant sur le plan matériel (locaux, équipements) que les ressources humaines (techniciens, bénévoles, formateurs, consultants, mentors, coaching).

Conseil des experts

Voici le point de vue de deux directeurs de salle :

Marc Chouinard est directeur général du Théâtre Capitol de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il supervise l'exploitation d'un théâtre historique de 800 places et d'un studio/local de répétition et de salles de réunion. Pour vous renseigner sur le Théâtre Capitol de Moncton, consultez le www.capitol.nb.ca.

Ses conseils sont utiles peu importe la grandeur de théâtre que vous voulez louer pour votre projet, car ils portent sur l'organisation et la planification :

« Les premières questions que je pose aux éventuels locataires peu expérimentés concernent la viabilité de leur projet et la vente du spectacle : en gros, quel est votre plan de marketing? Qu'allez-vous faire pour faire connaître votre projet? Comment allez-vous vendre des billets?

Si je suis certain que vous avez déjà beaucoup planché sur ces facteurs, nous pourrions discuter de ce que je peux faire pour vous aider. De nombreux sites ou théâtres sont des organismes sans but lucratif, et quelques-uns sont la propriété d'une municipalité. Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas « commerciaux »; ils ont des factures à payer et des affaires à gérer. Votre relation avec eux doit être une relation d'affaires.

Lorsque vous aurez convaincu moi-même ou n'importe quel autre directeur de salle que vous connaissez la réalité, nous serons prêts à discuter d'une future collaboration. Souvent, il est possible que le directeur couvre les frais de location pour les répétitions et couvre les frais de location lorsque votre compagnie aura payé les coûts de base (liste des coûts de base??), et que vous vous entendiez pour toucher chacun la moitié des recettes aux guichets. Votre travail consiste à convaincre le directeur de salle que vos plans sont établis et à le convaincre rapidement qu'il peut vous aider. Il se peut qu'il ait aussi des suggestions à vous faire quant au financement, des contacts à vous proposer pour les tournées, des trucs de planification, etc. Bref, si vous êtes organisé, vous pouvez demander l'aide et la collaboration d'un directeur de salle. »

Michel Dozois est producteur de la programmation régionale du Centre national des arts d'Ottawa et gère la Quatrième Salle. Il s'agit d'une salle polyvalente et multifonctionnelle à vocation régionale qui contient environ 150 places. Il est possible de la louer. Michel offre aussi des conseils de planification aux éventuels locataires.

« Décrivez brièvement votre idée – un court résumé de la pièce ou de l'œuvre que vous êtes en train de créer, le genre dans lequel elle pourrait se classer, une approximation de la taille de la distribution, une liste des membres de l'équipe de création, vos besoins d'effets spéciaux, de pyrotechnie, etc. Établissez le calendrier de vos besoins pour la Quatrième Salle : pendant combien de temps la pièce sera-t-elle à l'affiche? Quel est votre plan de préproduction? Dites-moi à quel prix vous entendez vendre les billets. Donnez plusieurs références de personnes qu'il se pourrait que je connaisse et qui pourraient m'informer sur vous et votre équipe. Donnez la référence de votre site Web. Si vous travaillez avec des musiciens ou un groupe, remettez-moi un CD et une liste des instruments probables.

Je vais vous demander quels genres de personnes viendront voir votre spectacle. Je veux savoir si vous avez une idée réaliste de ce que vous planifiez et connaître vos plans pour attirer des spectateurs.

Si vous voulez solliciter mes services comme coproducteur, il faudra que vous communiquiez avec moi très tôt dans vos préparatifs. Vous devrez me convaincre que la Quatrième Salle est la salle idéale pour présenter votre œuvre et me dire pourquoi je devrais investir avec vous. N'oubliez pas que le terme « show business » contient deux mots et qu'il faut tenir compte de chacun d'eux.

Si vous recherchez simplement une salle et n'avez pas de besoins précis, assurez-vous de comprendre le mandat de la salle que vous voulez louer. Certaines visent à montrer les nouveaux talents, et d'autres ont pour politique obligatoire de faire leurs frais ou de générer des profits. Quoiqu'il en soit, faites vos devoirs. »

La négociation avec un producteur ou un directeur de salle dans votre ville ou en tournée

(extrait de l'atelier de Theatre Ontario : L'autogestion pour les professionnels du théâtre)

Pour avoir du succès lorsque vous présentez votre projet à un producteur ou négociez la location d'une salle, il faut que vous connaissiez les besoins de votre projet :

Avant la négociation :

A. Regardez tout de suite l'envers de la médaille :

- vérifiez la crédibilité et l'historique du producteur ou de la salle;
- si vous êtes en tournée, renseignez-vous sur les exigences légales (et culturelles) du pays où vous planifiez faire des représentations.

B. Planifiez chaque détail de votre projet :

- demandez les plans du théâtre et des autres installations (consultez le site Web)
- vérifiez la capacité (nombre de sièges), les angles de vue, le genre d'auditoire, et le style ou le décor

- de la salle
 - pensez à vos besoins : piano? Estrades? Matériel de son et d'éclairage? Local de répétition? Effets spéciaux?
 - donnez un calendrier à vos besoins : date et heure des représentations, disponibilité pour les répétitions et la préparation technique, réception après la première?
 - établissez les frais fixes de la salle : techniciens, gestionnaire de salle, frais de vente de billets, SOCAN, taxes applicables
 - faites la liste des membres de votre équipe et de leurs besoins : déterminez le nécessaire sur place pour monter et démonter le décor
 - faites la liste des plans et des schémas nécessaires : plan du décor, plan des éclairages selon la salle et l'heure, conduite de son et d'éclairage, imprévus (ajoutez 10 % à votre budget pour les imprévus)
- C. Évaluez les coûts de chaque représentation, y compris les frais d'administration et de promotion (moins les subventions et les commandites) :
- déterminez les détails des coûts figurant dans votre budget total : préproduction, générique, production, publicité, droits d'auteur, etc.
 - déterminez vos responsabilités : paiement des droits d'auteur, des redevances et des obligations envers les associations et les syndicats
- D. Évaluez les revenus éventuels : vente de billets, diffusions, souvenirs. (Les revenus du bar et du vestiaire couvrent généralement les dépenses liées à l'établissement.)
- E. Préparez votre présentation : personnes présentes, porte-parole, matériel et documents nécessaires.

Pendant la négociation :

- A. Définissez vos critères d'excellence : le minimum requis pour présenter l'œuvre dans son concept original.
- B. Présentez un budget clair et détaillé qui comprend tous les coûts, est exempt de répétitions, et correspond au « marché ».
- C. Soyez honnête et malléable (prêt à trouver d'autres collaborateurs, p. ex., subventions pour tournée).
- D. Négociez la promotion pour vos commanditaires, et les cadeaux pour vos invités.
- E. Donnez les coordonnées exactes de l'entité légale de l'entrepreneur (votre groupe).
- F. Négociez l'actif incorporel : clause de responsabilité du producteur, responsabilité de l'entrepreneur pour ce qui est de l'assurance responsabilité civile.
- G. Négociez les conditions spéciales : une clause d'annulation, des dates optionnelles, la méthode de paiement, le nombre de paiements, la date des paiements, un échéancier (textes, articles promotionnels).
- H. Ne concluez pas l'entente tout de suite.

Après la négociation :

- A. Faites en sorte que vous puissiez respecter les obligations que vous avez négociées.
- B. Consultez les membres de votre équipe pour être certain qu'ils acceptent les conditions négociées.

C. Finalisez la négociation le plus rapidement possible.

Après la signature du contrat :

- A. Conservez un registre de toutes vos dépenses et de vos échéances.
- B. Si, pour une raison majeure, vous ne pouvez pas respecter vos engagements, négociez un addenda au contrat.
- C. Informez votre collaborateur de toute modification.
- D. Adaptez-vous aux restrictions techniques.
- E. Faites en sorte que le régisseur connaisse les détails de l'entente.

Sur place :

- A. Respectez les règles en vigueur.
- B. Prenez la responsabilité des « impondérables » (souvenez-vous du 10 % d'imprévus).
- C. Remerciez vos hôtes.
- D. Faites des suggestions à vos hôtes.

Vous prévoyez partir en tournée?

La mise sur pied d'une production mondiale se traduit par une multitude de possibilités pour les compagnies théâtrales canadiennes d'exporter notre œuvre à l'étranger. Certaines compagnies se consacrent principalement aux tournées et passent beaucoup de temps à l'étranger dans les festivals internationaux et les universités et collaborent avec les artistes d'autres pays. Ces compagnies et leur expérience constituent des ressources précieuses, et leur site Web reflète leurs compétences et leur expérience. Voilà un des nombreux domaines où l'Internet peut constituer votre plus grande ressource. Suivez les festivals internationaux comme le Fringe d'Édimbourg, le Festival de théâtre d'Avignon, et le Prague Quadrennial, qui célèbrent les arts scénographiques. Il existe une grande variété de festivals internationaux. Jusqu'où votre imagination et votre ambition peuvent-elles vous mener? Cherchez un peu et vous le découvrirez.

Le Guide de tournée du Conseil des arts du Canada - www.canadacouncil.ca/developpement/surlaroute/guidedetournee/
Si vous prévoyez organiser une tournée, consultez le guide de tournée produit par le Conseil des arts du Canada. Ce document très complet, vous aidera en tant qu'artiste solo, petite ou moyenne entreprise, à concevoir, planifier et réaliser vos premières tournées au Canada.

Différents types de diffusion

Diffuseur - Un diffuseur est un exploitant de salle ou celui qui loue une salle ou un site extérieur pour y présenter des spectacles. Le diffuseur achète les spectacles à des producteurs et obtient ainsi le droit de les présenter pour un certain nombre de représentations. Le diffuseur assume tous les coûts liés à la présentation (comme la promotion, la location du lieu de diffusion, la billetterie, la sécurité, le soutien technique, etc.) et est entièrement responsable des risques financiers d'une faible assistance au spectacle. Certains diffuseurs s'impliquent cependant davantage auprès des compagnies ou des artistes accueillis en leur offrant toutes sortes d'arrangement.

Producteur - Le producteur est l'initiateur du développement d'un spectacle d'un interprète, d'un groupe ou d'une compagnie. Son rôle est à la fois artistique et financier. Il peut être impliqué dans l'élaboration du spectacle. Il est responsable de trouver et gérer le budget nécessaire à la réalisation de celui-ci. C'est lui qui retient les services de l'ensemble du personnel nécessaire à sa réalisation. Le producteur d'un spectacle peut également agir à titre de diffuseur.

Codiffusion - La codiffusion implique que les coûts et les risques de la présentation ainsi que les profits peuvent être partagés

entre l'artiste et le codiffuseur, selon les termes d'une entente entre les deux parties. Plusieurs lieux de diffusion à Montréal codiffusent des spectacles. Plusieurs de ces codiffusions sont quand même soumises à un processus de sélection.

Autodiffusion - À un moment donné dans leur carrière certains artistes choisissent de s'autodiffuser. En s'autodiffusant (ou en s'autoproduisant), l'artiste assume la responsabilité financière pour la création et la présentation de son spectacle. Plusieurs lieux (théâtre, salle de spectacle, etc.) à Montréal peuvent être loués dans ce but. Avant de tenter l'autodiffusion, une autre option pour la présentation de premières oeuvres à petit budget peut être de montrer son travail de façon informelle dans un espace alternatif.

Résidence d'artiste - Lieu qui permet et favorise la recherche, l'expérimentation et la création par des contacts soit avec d'autres artistes, soit avec un environnement particulier. La résidence peut consister en seulement le prêt d'un espace, parfois une équipe technique est fournie et quelquefois, l'accueil en résidence permet même de présenter son travail afin de tester la réaction du public. Ainsi, les services offerts en résidence varient d'un endroit à l'autre et doivent être négociés avec l'organisme d'accueil.

Avant d'entreprendre vos démarches, posez-vous les questions suivantes :

Quelles sont les orientations artistiques de ce lieu?

Qui sont les artistes diffusés ?

Qui est le directeur ou la directrice de ce lieu ?

Ce diffuseur programme-t-il des artistes de la relève ou non ?

Comment approcher un diffuseur ?

Après avoir déterminé les diffuseurs éventuels, communiquez avec eux par lettre ou par courrier électronique et faites-leur parvenir des renseignements simples, brefs et visuellement attrayants sur votre spectacle. Généralement, vous devez soumettre votre dossier au moins un an à l'avance. Pensez à les inviter systématiquement à vos représentations dans d'autres lieux de diffusion. Et, sachez qu'il n'est pas nécessaire de négocier les cachets lors de la première rencontre avec un diffuseur.

Les regroupements et marchés de spectacles

RIDEAU (Québec) - www.rideau-inc.qc.ca - Regroupe tous les diffuseurs pluridisciplinaires et spécialisés du Québec. Sur le site, qui est très complet, on retrouve de l'information sur les réseaux et sur chaque diffuseur membre, individuellement ainsi que l'offre de spectacle. RIDEAU pose aussi des actions communes pour l'avancement des diffuseurs et de la culture et est l'interlocuteur principal du ministère de la Culture et des Communications pour tout ce qui concerne le financement de la diffusion au Québec. RIDEAU organise aussi une fois par année la Bourse RIDEAU, où des artistes viennent présenter des extraits ou des intégrales de leurs œuvres, en plus de tenir la Place du Marché, où les compagnies artistiques ont des kiosques.

CINARS (Montréal) - www.cinars.org - Foire du spectacle et congrès bisannuel. CINARS a pour mission de :

- Promouvoir les productions culturelles du secteur des arts de la scène et de consolider leur commercialisation ;
- Favoriser les échanges commerciaux entre les entreprises de production et de diffusion ;
- Faire de Montréal un pôle d'attraction international pour les arts de la scène.

Ils se concentrent davantage sur la diffusion internationale et ne programment pas vraiment d'artistes de la relève. Voici un exemple des compagnies canadiennes qui ont présenté un extrait ou un spectacle en 2004 : en danse : Compagnie Marie Chouinard, Les Ballets jazz de Montréal, Compagnie Flak, Daniel Léveillé danse, The Holy Body Tattoo et Lucie Grégoire Danse; en musique : Les Violons du Roy, Lee Pui Ming, Pentaèdre et Quatuor Molinari; en arts multidisciplinaires : Apogee/Line One et Typo; en théâtre : L'Arrière Scène, Catalyst Theatre, Soma et Green Thumb Theatre et en musiques du

monde : Ensemble Romulo Larrea & Verónica Larc, Karen Young, Charles Papasoff, Intakto, Paris to Kyiv, Harry Manx et Les Batinsés.

Rencontre d'automne du ROSEQ (Rimouski) - www.roseq.qc.ca - Événement organisé par le ROSEQ (voir plus bas) en octobre de chaque année. Ils présentent beaucoup d'artistes de la relève. Plusieurs artistes sont découverts au ROSEQ et ensuite présentent leur travail à RIDEAU.

Les réseaux de diffusion

Réseau Scènes - www.reseauscenes.com - Réseau Scènes est un regroupement dynamique et innovateur de 19 diffuseurs professionnels qui assurent le rayonnement des arts de la scène dans les régions suivantes : Laval, Laurentides, Lanaudière, Montérégie, Outaouais et à Sainte-Geneviève. Le Réseau Scènes privilégie les valeurs suivantes :

- Réflexion des diffuseurs sur leur profession, sur le milieu artistique et sur le public.
- Concertation entre les membres du réseau et de nombreux partenaires.
- Communication et échange d'information.
- Volonté de réaliser des actions communes.

ROSEQ - www.roseq.qc.ca - Réseau des Organismes de Spectacles de l'Est du Québec existe depuis 1978. C'est le plus ancien réseau de diffuseurs au Québec. Les diffuseurs membres sont, selon le classement du ministère de la Culture et des Communications, des majeurs, des intermédiaires et des complémentaires. Les installations scéniques et les possibilités techniques varient grandement d'un endroit à l'autre. Ces disparités donnent une originalité et une couleur particulière au ROSEQ. Le Réseau d'été instauré par le ROSEQ offre plusieurs spectacles en tournée au cours de la période estivale dans des petites salles de 300 places et moins à travers les localités du Québec. Le ROSEQ a permis à plusieurs nouveaux artistes de se faire connaître et à des artistes établis de présenter une nouvelle facette de leur création. Ce réseau est actif dans les villes de petite et de moyenne dimensions situées en dehors de Québec et de Montréal. (surtout en chanson)

ADICIM (Association des diffuseurs culturels de l'île de Montréal)

Diffusion Inter-Centre - Regroupement de diffuseurs majeurs, pluridisciplinaires, gestionnaires de salles, qui assure la présentation d'une programmation riche et diversifiée. Chacune des structures qu'ils représentent est une corporation à but non lucratif. Localisés dans différentes régions du Québec, les membres du réseau agissent comme leaders dans leur région respective et forment un ensemble de pôles culturels régionaux incontournables. Ce réseau privilégie surtout l'humour et les variétés.

Réseau Centre - www.reseaucentre.qc.ca - Réseau situé surtout en Estrie, avec 18 membres, petites et moyennes salles. Sur leur site, vous pouvez télécharger un document qui vous permet de déposer une offre de spectacle.

Autres réseaux

Objectif Scène - Réseau du Saguenay-Lac St-Jean

RADARTS - www.radarts.ca - Le Réseau Atlantique de diffusion des arts de la scène est le réseau de diffusion des maritimes francophones. RADARTS prend part à chaque année en octobre à l'organisation de la Francofête en Acadie, qui a pour mandat de valoriser la promotion et la valorisation de la création artistique et culturelle de l'Acadie. www.francofete.com.

Réseau Ontario - www.reseauontario.ca - Réseau de l'Ontario francophone, qui couvre l'ensemble du territoire de la province. Diffuse un peu de théâtre québécois, dans le cadre des Voyagements. (voir plus bas) Organise à chaque année en février Contact Ontariois, une vitrine de spectacles.

Spectour - Réseau d'Abitibi

Organismes spécialisés

Les Fenêtres de la création théâtrale - Le Théâtre de la Ville de Longueuil est l'hôte depuis 1997 d'une rencontre professionnelle qui réunit des artistes de théâtre en cours de création et des programmeurs en arts de la scène, venant de l'ensemble de la francophonie. Sept futures productions de théâtre de création sont présentées à ceux et celles qui sont susceptibles de les mettre à l'affiche dans leur salle. Le lieu de répétition, habituellement site fermé, s'ouvre, l'espace d'une fenêtre, dans un esprit de connivence et de partage. www.theatredelaville.qc.ca/programmation/fenêtres.html.

Les Voyagements - Les Voyagements est un organisme dédié à la diffusion du théâtre de création francophone. Y prennent part les réseaux suivants : Réseau Scènes, ADICIM, ROSEQ, Réseau Ontario, RADARTS et le Réseau des Grands Espaces (Ouest canadien). Chaque année au Québec seulement, environ 100 représentations ont lieu dans le cadre des Voyagements. Les spectacles sélectionnés doivent être des créations originales ou des reprises de textes québécois. Les diffuseurs qui prennent part aux Voyagements ont droit à une petite enveloppe pour organiser des activités de développement de public (rencontres avec les artistes, ateliers). Ils reçoivent aussi une légère compensation financière si la représentation est déficitaire (ce qui est presque toujours le cas). Aussi, les diffuseurs bénéficient d'activités de formation en développement de public. Travaillent en collaboration avec des organismes comme le CEAD et le CQT.

Voir LIENS et "L'autoproduction" précédemment.

III. LA CRÉATION D'UNE RELATION PERSONNELLE AVEC LE MILIEU

Networking

Votre succès dépend fortement de votre capacité de vous promouvoir et d'être connu pour ce que vous êtes et ce que vous faites. Servez-vous de votre curiosité, de votre confiance, de votre savoir-faire et de toutes vos aptitudes en relations humaines, et des compétences essentielles que vous avez acquises pendant votre formation pour vous faire une place. Le monde ne viendra pas à vous.

Le réseautage : Mettez un visage sur chaque nom, sachez qui fait quoi, faites connaissance avec des personnes que vous pouvez aider et qui peuvent vous aider, recherchez des conseillers, des mentors et des collaborateurs – ce sont tous des aspects hautement importants qui contribueront en permanence à votre développement.

Rendez-vous :

- sur des sites Web (compagnies d'arts de la scène, associations professionnelles, possibilités d'ateliers)
- à des représentations (évidemment au théâtre, mais aussi dans des galeries d'art, à des spectacles de danse, à des numéros de poésie slam, à des concerts, et à des spectacles d'art de la scène et d'opéra) pour cultiver votre inspiration
- à des soirées de première pour peaufiner vos recherches et perfectionner vos méthodes de réseautage
- à des réunions de la communauté artistique (promotion, information, planification)

Découvrez :

- ce que vous aimez voir sur scène
- le genre de personnes qui font ce que vous aimez
- les éléments d'esthétique qui correspondent à vos goûts
- la contribution que vous pourriez apporter à ce processus

Connaissez-vous la Carte première ? www.cartepremieres.com/ Carte Premières est un abonnement théâtral flexible et éclaté. La saison 2006-2007 regroupe pas moins de 33 spectacles présentés en marge du circuit des grandes salles montréalaises. Carte Première peut aider les compagnies de la relève à obtenir plus de visibilité. Consultez leur site Web pour en savoir davantage. Pour 20 \$, la Carte Premières vous donne droit à 50 % de réduction pour assister à chacun des spectacles de la saison. Le Redlight est le lancement de la saison de la Carte première. Il a lieu à chaque année à la rentrée. Assistez au lancement des programmations de théâtre en début de saison.

Consignez :

- le travail continu des compagnies et des artistes que vous admirez
- les babillards, les sites d'information, et les salons de clavardage qui vous ouvriront des portes à des festivals, des vitrines et des ateliers

Familiarisez-vous avec la profession

Lisez des scripts, allez voir des pièces de théâtre et des prestations, découvrez les spectacles où le prix d'entrée n'est qu'une contribution volontaire, maintenez vos compétences à jour en organisant des groupes de lecture de pièces de théâtre. Perfectionnez vos compétences – apprenez à lire la musique et à chanter. Informez-vous sur les ateliers de danse. Recherchez des ateliers qui vous feront bouger et avancer. Trouvez-vous un coach ou une école de formation continue pour vous motiver et vous maintenir à l'avant-garde.

Afrique en mouvement - www.afrique-en-mouvement.ca

Ateliers de danse moderne de Montréal - www.ladmmi.com

Circuit Est - www.circuit-est.qc.ca

Compagnie de danse Nyata Nyata - www.nyata-nyata.org

L'École supérieur de ballet contemporain - www.esbcm.org

Québec danse - www.quebecdanse.org

Studio Bizz - www.studiobizz.com

La collaboration

Consacrez beaucoup d'efforts à la recherche de collaborateurs. Ces artistes deviendront vos collègues professionnels les plus importants. De nombreuses jeunes compagnies étaient à l'origine des groupes d'étudiants qui, après avoir suivi leur formation ensemble, ont rendu officielle leur association après la fin de leurs études. Les collaborateurs doivent partager un sens commun de l'esthétique, mais aussi une éthique de travail et un sens de l'humour. Ce sont les personnes avec lesquelles vous allez élaborer des idées et les développer jusqu'à leur production. C'est en voyage qu'on met une relation de collaboration à l'épreuve, et votre capacité de réussir cette épreuve assure ou détruit le succès de votre aventure. Chaque projet de collaboration est un laboratoire en vue de travaux futurs. Pensez en fonction de l'avenir. Les collaborateurs grandissent et s'épanouissent ensemble, privilégiez donc les relations dont l'avenir semble prometteur.

La communauté

Vous faites partie d'une communauté artistique, car vous êtes artiste mais il se peut que vous deviez vous chercher vous-même des collaborateurs. C'est un fossé réel et immense qui sépare votre établissement de formation et le vrai monde dont vous entendez parler. Recherchez ou créez un groupe d'artistes animés des mêmes idées qui peuvent se réunir régulièrement et partager des ressources et des nouvelles, lire des scripts et discuter de ce qui se passe dans le domaine des arts.

Vous vivez par ailleurs dans la collectivité au sens large, et vous devez établir des liens avec celle-ci. Votre auditoire et vos éventuels supporteurs habitent dans votre quartier, dans votre ville, et plus vous savez ce qui se passe dans votre entourage, plus vous êtes en bonne position. Les affaires municipales influent sur les arts et en subissent l'influence. Pour de nombreux artistes, l'intervention politique commence avec l'action citoyenne. Demeurez donc à l'affût de ce qui se passe dans votre rue et à l'hôtel de ville, dans les associations, les regroupements, les syndicats et les conseils des arts. Consultez les sites Web et découvrez les organismes qui œuvrent dans votre communauté. Ce sont eux qui vous serviront de ressources.

Le mentorat

Dans L'Odyssée d'Homère, Mentor oriente son protégé Télémaque, pratiquement abandonné par son père errant, Ulysse, alors qu'il était encore tout jeune. Aujourd'hui, un mentor peut vous orienter d'une phase à l'autre de la gestion de votre carrière et vous faciliter un peu la vie. Faites appel à une personne à laquelle vous serez à l'aise de demander un coup de main. Un mentor devrait être un professionnel de votre domaine qui peut s'engager à vous aider pendant une certaine période. Les relations de mentorat sont souvent officieuses, mais vous pouvez être clair : si vous avez besoin d'une personne-ressource que vous pouvez rencontrer régulièrement pour aller prendre un café et discuter avec vous et vous donner des conseils, dites-le. Un mentor généreux peut ouvrir ses portes à une jeune personne, lui donner des références et généralement lui donner un coup de main. Les mentors vous offrent leur aide gratuitement. Lorsque vous en avez un, traitez-le bien. Et lorsque vous serez en mesure de le faire, rendez-lui la pareille.

Le bénévolat

Vous pourriez offrir vos services à un organisme artistique quelques heures par semaine. Vous êtes peut-être un artiste qui monte sur scène la plupart du temps, mais vous en apprendrez beaucoup sur l'aspect affaires en prêtant main-forte à un organisme de services aux artistes de la façon dont vous voulez, et vous apprendrez comment « l'autre côté » des arts de la scène réfléchit et interagit avec les artistes. Pour vous créer un réseau, il faut évidemment faire du réseautage lors des soirées de première, mais sachez que l'établissement de contacts avec des gestionnaires, agents culturels et administrateurs du domaine des arts peut vous permettre d'acquérir des compétences permanentes et de faire connaissance avec d'influents personnes-ressources.

Les bénévoles sont toujours recherchés par les festivals et c'est une excellente manière pour connaître les gens du milieu et les réseaux:

Fringe - www.montrealfringe.ca

TransAmériques - www.fta.qc.ca

Carrefour International de Théâtre - www.carrefourtheatre.qc.ca

IV. L'ASSAINISSEMENT DU MILIEU POUR NOUS-MÊMES ET NOS PAIRS

Puisque vous vous souciez de votre milieu et comprenez que les artistes sont les créateurs et les concepteurs de la « communauté créative », la communauté artistique connaîtra une croissance qui reflètera le mieux les valeurs des personnes qui la constituent.

La défense des intérêts

Par définition, les artistes sont des personnes qui ont des idées et des opinions et qui font des choix dans l'exercice de leur art. Ce ne sont pas tous les artistes qui s'affichent sur le plan politique, mais un grand nombre le font, et en tant que contribuables, citoyens, porte-parole et auteurs, ils peuvent devenir de grands défenseurs de la société libre que nous privilégions, de grands défenseurs des personnes peu fortunées, et des promoteurs de la communauté artistique au Canada. Une bonne partie de nos subventions proviennent des gouvernements, et nous sommes chanceux de vivre dans une société où la critique, la dissidence et les commentaires sont tolérés. N'hésitez pas à faire votre part si vous avez l'impression que vous pouvez contribuer. Dans bien des villes, il existe un conseil des arts ou certaines initiatives de promotion pour aider les artistes et les citoyens à comprendre ensemble les enjeux qui influent sur les arts et les artistes.

À consulter :

- Conférence canadienne des arts - www.ccarts.ca
- Conseil des arts de Montréal - www.artsmontreal.org
- Conseil des arts d'Ottawa - www.arts-ottawa.on.ca
- Culture Montréal - www.culturemontreal.ca
- DAM: Diversité artistique Montréal - www.diversiteartistique.org
- Toronto Arts Coalition - www.torontoartscoalition.org
- Toronto Alliance for the Performing Arts - www.tapa.ca
- Coalition for Arts and Culture (Vancouver) - www.allianceforarts.com
- Artsafe - www.actsafe.ca

La Loi sur le statut de l'artiste – pour défendre vos droits

En 1992, le Canada a adopté une loi reconnaissant l'importance des artistes au Canada et leur statut de travailleurs autonomes ayant des droits et des avantages. Bien que cette loi soit nouvelle, les artistes n'en tirent que de rares avantages tangibles. Il y a des provinces qui ont adopté une loi sur le statut de l'artiste (Québec, Saskatchewan), mais la plupart ne l'ont pas encore fait.

Une loi sur le statut de l'artiste sert à reconnaître les artistes comme travailleurs autonomes admissibles à des avantages comme :

- des négociations collectives
- un allègement de l'impôt sur le revenu
- l'assurance-emploi
- un financement stable
- des services de santé complémentaires

CARFAC Ontario, l'association des professionnels des arts visuels, propose une introduction en ligne sur la Loi sur le statut de l'artiste au Canada. www.carfaontario.ca

Au Québec, il existe deux lois sur le statut de l'artiste: la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma*, ainsi que la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs*. L'objectif commun de ces lois est de mettre en place un régime de négociations collectives quant aux conditions de travail minimales concernant, entre autres, la rémunération des artistes.

Les lois québécoise et fédérale ont mis en place une procédure de reconnaissance de diverses associations d'artistes par deux organismes administratifs: la *Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs* au provincial et le *Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs* au fédéral. Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs : www.craaap.gouv.qc.ca/. La Commission est le tribunal spécialisé chargé d'interpréter et de voir à l'application des lois québécoises sur le statut de l'artiste. Adoptées à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, ces lois visent l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes de toute discipline, en instaurant un régime juridique qui confirme leur statut professionnel et favorise de meilleurs rapports contractuels avec ceux qui utilisent leurs oeuvres ou retiennent leurs services à titre de créateurs ou d'interprètes. Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs. www.capprt-tcrpap.gc.ca/eic/site/capprt-tcrpap.nsf/fra/accueil. Le Tribunal administre la partie II de la Loi sur le statut de l'artiste. Il a comme objectif de contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes et les producteurs qui relèvent de la compétence fédérale.

Le Tribunal a la responsabilité de définir, dans les limites de sa compétence, les secteurs d'activité culturelle appropriés aux fins de la négociation collective entre les associations d'artistes et les producteurs et accréditer les associations d'artistes pour représenter les artistes autonomes qui œuvrent dans ces secteurs; de traiter les plaintes de pratique déloyale déposées par les artistes, les associations d'artistes et les producteurs, ainsi que sur d'autres questions, et prescrire les redressements indiqués dans les cas de contravention à la partie II de la Loi.

Santé et sécurité

Le corps, le visage et la voix sont les atouts d'un artiste de la scène. La santé et la sécurité sont essentielles au bien-être à long terme de tous les artistes de la scène et de toutes les personnes qui œuvrent dans le domaine du théâtre. La plupart des travailleurs du théâtre travaillent à contrat et changent souvent de conditions de travail. Vous avez le droit de travailler dans un milieu sécuritaire et exempt de risques pour la santé.

Tout artiste, autant vous-même que les artistes que vous côtoyez, est responsable de demeurer en bonne santé pour être prêt à travailler. Vous connaissez la recette pour bien fonctionner : il faut bien manger, bien dormir, faire de l'exercice et éviter les méchants virus. N'oubliez pas de vous trouver un médecin de famille et un dentiste et de savoir où trouver un physiothérapeute, un massothérapeute, etc.

Au Québec, l'Union des Artistes propose des ateliers de formation pour sensibiliser davantage les artistes à leur santé et à la sécurité au travail (Habilités psychologiques de performance, Santé et sécurité).

Consultez les sites :

La CSST au Québec - www.csst.qc.ca

Actsafe en Colombie-Britannique - www.actsafe.ca

Les producteurs du domaine artistique ont généralement un statut d'employeur en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles lorsqu'ils concluent des contrats d'engagement avec les artistes représentés par l'Union des artistes, la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son, l'Association des réalisateurs et des réalisatrices du Québec, la Canadian Actors Equity Association ou l'Alliance of

Canadian Television and Radio Artists. Les artistes qui sont membres de ces associations ou qui, sans en être membre, exercent un métier ou une profession couverts par ces associations à des fins de négociation d'ententes collectives avec les producteurs, ont généralement un statut de travailleur selon les lois appliquées par la CSST. Une prime doit donc être payée pour eux par les producteurs qui signent leurs contrats d'engagement. Certaines associations professionnelles peuvent vous faire bénéficier de rabais sur les assurances. Informez-vous !

Association Canadienne des Assurances de Personnes (ACAAP) - www.clhia.ca/fr/index_fr_red.htm - L'ACCAP, fondée en 1894, est une association sans but lucratif et à adhésion libre dont les membres détiennent 99 p. 100 des assurances vie et maladie en vigueur au Canada. Le mandat général de l'Association est de servir ses membres dans les domaines où ils ont des intérêts, des préoccupations et des besoins communs.

CSST (Commission de la santé et sécurité au travail) - www.csst.qc.ca - La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) est l'organisme auquel le gouvernement du Québec a confié l'administration du régime de santé et de sécurité du travail. À cette fin, elle voit notamment à l'application de ces deux lois :

La Loi sur la santé et la sécurité du travail, qui a pour objet l'élimination à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs;

la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, qui a pour objet la réparation des lésions professionnelles et des conséquences qui en découlent pour les travailleurs ainsi que la perception, auprès des employeurs, des sommes nécessaires pour financer le régime

Bureau d'Assurance du Canada - www.bac-quebec.qc.ca - Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association qui représente la majorité des assureurs de dommages, c'est-à-dire ceux qui offrent l'assurance de biens (habitation et entreprises), l'assurance automobile et l'assurance couvrant la responsabilité civile. Au Canada, l'industrie de l'assurance se divise en deux parties distinctes : l'assurance de personnes (la vie et la santé) et l'assurance de dommages, que l'on désigne couramment par le sigle IARD, pour Incendie, Accident et Risques Divers.

En Ontario, on recommande aux artistes de la scène de se renseigner sur le Artists' Health Centre du Toronto Western Hospital. Consultez aussi Actsafe: www.actsafe.ca.

Exploitation et harcèlement sexuels

Vous avez le droit de travailler dans un milieu exempt de harcèlement sexuel et d'exploitation sexuelle. Les associations professionnelles, comme l'Equity et l'ACTRA, sont bien au courant des situations d'exploitation qui peuvent se produire et indiquent à de nombreux endroits dans leur convention quelles sont les scènes de sexualité explicite ou de nudité qui sont permises ou non.

La Canadian Theatre Agreement (www.caea.com/EquityWeb/EquityLibrary/Agreements/Theatre/TheatreLibrary.aspx) est accessible en ligne, et vous pouvez effectuer des recherches par mot clé, comme :

- nudité
- sexe et nudité
- harcèlement personnel

Ce document peut vous donner des normes de comportement type, même si vous n'êtes pas encore membre de l'Equity.

En voici quelques extraits :

- Aucun artiste ne peut être tenu de poser nu sans son consentement écrit.

- La nudité n'est pas tolérée aux entrevues de l'Equity menées pendant des auditions générales.
- Les actes sexuels explicites interdits en public par le Code criminel du Canada ne peuvent pas être imposés à un membre de l'Equity pendant une répétition ou une prestation ni à toute autre personne prenant part à une répétition ou à une prestation à laquelle participent des membres de l'Equity.
- Le harcèlement fondé sur le sexe, la race, l'orientation sexuelle, l'origine linguistique ou raciale, les croyances, l'état civil, le statut familial, la grossesse, l'âge, un handicap ou la citoyenneté est interdit... (cet énoncé est suivi de conseils sur les démarches à entreprendre en cas de harcèlement).
- Equityonline propose plusieurs références sur la nudité et l'exploitation sexuelle.

Vous pouvez consulter le site Web de l'AMIS pour obtenir d'autres renseignements s'adressant précisément aux artistes de la scène, et le site de la CAEA (régie/santé et sécurité) pour obtenir des consignes et des politiques précises s'adressant à l'ensemble des travailleurs.

Le droit d'auteur

Le cinquième chapitre, « You and The Law » (La loi et vous), dans *L'Art de gérer votre carrière*, couvre les notions essentielles sur vos droits et vos obligations. Theatre Ontario propose un document de discussion complet sur le droit d'auteur : www.theatreontario.org/content/copyright.htm.

Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (COPIBEC)

www.copibec.qc.ca/?action=pr_accueil (Pour photocopier ou reproduire un texte)

SOCAN - http://socan.ca/jsp/fr/pub/music_users/become_a_customer.jsp (Pour obtenir une licence pour une œuvre musicale)

Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) - www.apasq.org

Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) - www.aqad.qc.ca

Centre des auteurs dramatiques (CEAD) - www.cead.qc.ca

Commission du droit d'auteur du Canada - www.cb-cda.gc.ca/home-accueil-f.html

Droit d'auteur Multimedia Internet Copyright - www.damic.qc.ca

La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) - www.sartec.qc.ca

Ministère de la culture et des communications du Québec - www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=33 (Sur la propriété intellectuelle)

Ministère de la Justice du Canada - www.lois.justice.gc.ca/fr/notice/index.html?redirect=%2Ffr%2Fc-42%2Findex.html
(Sur la loi fédérale sur le droit d'auteur)

Office de la propriété intellectuelle du Canada - www.opic.gc.ca

Publication Québec - www.droitauteur.gouv.qc.ca (Sur la gestion des droits d'auteur)

V. L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

Diversification des revenus

La plupart des artistes qui œuvrent au théâtre vivent des périodes au cours desquelles ils gagnent des revenus autrement qu'en pratiquant leur art. Le premier emploi qui vous vient à l'esprit en période de sécheresse dans le monde du théâtre est peut-être un emploi de serveur ou serveuse ou un emploi temporaire, mais il faut penser à d'autres options. Vous avez des aptitudes qui peuvent vous permettre de travailler ailleurs :

- Rôle dans un exercice d'intervention en cas d'urgence : Les écoles de médecine des universités de partout au Canada, les associations médicales, les associations de soins d'urgence et les services de police et la GRC procèdent régulièrement à des séances de formation où ils ont besoin de « patients » ou de « victimes »;
- Encadrement : Les étudiants qui se préparent à entrer à l'école de théâtre ont besoin d'aide avant leurs auditions, de trucs sur la formation en théâtre qui font appel aux compétences que vous avez acquises récemment, et vous êtes certainement en mesure de les aider;
- Académies d'art dramatique et studios d'art dramatique de divertissement : Aider des jeunes et des adultes non professionnels à embaucher des acteurs pour donner des leçons d'improvisation, d'étude de scènes, de préparation aux auditions et de mouvement;
- Organismes culturels composés d'abonnés (opéras, orchestres, grands théâtres) : postes de télémarketing offerts à de vrais mordus des arts dotés d'une bonne voix;
- Postes à la billetterie ou au service à la clientèle : vous permettent de voir les activités de l'intérieur et laissent souvent une souplesse à votre horaire (auditions, courte série de spectacles);
- Séances de formation sur la résolution de conflits : avocats, négociateurs, arbitres;
- Meurtres et mystères et spectacles sur des bateaux de croisière.
- Captation de mouvement pour jeux vidéo;
- Cours créativité et communications dans des compagnies privées.
- Rôles dans des contextes corporatifs (sensibilisation, formation)

Pensez à vos intérêts et à vos aptitudes lorsque vous cherchez du travail qui vous permettra de rester associé au théâtre : vos aptitudes à lire la musique, à chanter, à danser, à jongler, à écrire des dialogues, à faire des pitreries, à parler en public, à lire un texte clairement et distinctement, à être créatif, à travailler en équipe, à bien communiquer, et à improviser sont toutes des aptitudes intéressantes. Votre passion pour les médias numériques, la conception Web et l'infographie peuvent vous permettre de travailler dans un organisme culturel (ou autre) ou comme pigiste. Vous êtes peut-être acteur avant tout, mais vous êtes aussi le produit d'un grand talent et d'une grande motivation, car autrement, vous ne seriez pas dans le domaine du théâtre.

Effectuer une demande de subvention

Rédaction de la demande — Qui? Quoi? Où? Pourquoi? Combien?

Une subvention est une somme d'argent que l'on administre pour faciliter la tenue d'activités jugées avantageuses et utiles pour la société. Toutes les formes d'art entrent dans cette catégorie, et les organismes comme les particuliers sont généralement admissibles à la présentation d'une demande de subvention, pourvu qu'ils répondent à un certain nombre de critères (qui diffèrent d'une subvention à l'autre).

Qui offre les subventions? Généralement, ces sommes d'argent sont accordées par des organismes « publics » (c. à d. le gouvernement ou — le plus souvent — un organisme subventionné par le gouvernement) à l'échelle fédérale, provinciale ou

municipale. Ce ne sont pas toutes les provinces et les municipalités qui offrent la même aide aux artistes, si bien qu'on vous recommande de consulter les sites Web suivants :

Financement - les sources fédérales

Conseil des Arts du Canada - www.conseildesarts.ca/subventions/letheatre/. Différents programmes de subventions et volets. Brigade Volante www.canadacouncil.ca/subventions/letheatre/wx127252257531406250.htm. Le programme vise à soutenir les organismes de théâtre professionnels pour des projets de développement organisationnel ciblés, à aider les personnes travaillant à la direction des organismes de théâtre, à développer les aptitudes, les réseaux et les systèmes de soutien voulus au sein de la communauté théâtrale, à soutenir les activités innovatrices de développement organisationnel offertes par des regroupements et des associations de compagnies de théâtre à but non lucratif.

Développement des organismes autochtones -

www.canadacouncil.ca/subventions/letheatre/iu127216985337656250.htm. Ce programme vise le soutien au développement. Il représente une contribution aux coûts de production d'œuvres de théâtre et aux coûts associés au développement des artistes et des organismes autochtones. Le programme a un volet pour les nouveaux organismes, c'est-à-dire les compagnies, groupes ou collectifs ayant à leur actif moins de cinq années d'activité soutenue et qui sont engagés envers la pratique artistique professionnelle. Il s'adresse aux organismes autochtones de théâtre (Indiens inscrits et non inscrits, les Métis et les Inuits).

Programme d'aide à la tournée

www.canadacouncil.ca/subventions/letheatre/fo127227305080312500.htm. Ce programme est divisé en deux: l'aide à la tournée et l'aide aux initiatives spéciales en théâtre. Le premier volet soutient des projets qui alimentent et renforcent l'infrastructure des tournées et de la diffusion de spectacles de théâtre au Canada et qui contribuent au développement des publics dans le but de mieux faire connaître et apprécier le théâtre. Le deuxième volet offre une aide aux artistes, aux compagnies, aux diffuseurs et aux agents de théâtre professionnels canadiens pour leur permettre d'entreprendre des initiatives de développement des marchés ou de perfectionnement qui serviront le milieu des tournées et de la diffusion du théâtre au Canada. Il s'adresse aux artistes individuels et aux compagnies canadiennes (collectifs ou troupe) de théâtre qui présentent des spectacles en tournée au Canada ainsi qu'aux artistes, aux diffuseurs et aux agents de théâtre professionnels.

Programme de Production en théâtre

www.canadacouncil.ca/subventions/letheatre/jh127226431511093750.htm. Cette aide financière est rattachée aux périodes consacrées au développement d'une production et à la production. Ce programme s'adresse aux compagnies théâtrales professionnelles à but non lucratif et aux groupes d'artistes professionnels canadiens du théâtre constitués pour un projet précis (groupes ad hoc) au début de leur pratique théâtrale et qui cherchent à créer et à présenter une œuvre de façon indépendante.

Programme de collaboration avec la communauté

www.conseildesarts.ca/subventions/ot127253215790781250.htm. Le Programme de collaboration entre les artistes et la communauté renforce l'engagement du Conseil des Arts du Canada envers les diverses activités artistiques qui réunissent des artistes professionnels et des membres de la collectivité en général. Il contribue également à rendre les arts plus présents dans la vie de tous les jours. Ce fonds donne l'occasion aux communautés de s'exprimer par l'intermédiaire de collaborations avec

des artistes professionnels reconnus. Ce programme s'adresse à tous les artistes. Ce fonds offre un soutien financier aux projets qui font le pont entre les artistes professionnels et les communautés. Cet appui est offert par certains programmes participants, et ce, dans tous les services du Conseil.

Programme de soutien continu au projet

www.canadacouncil.ca/subventions/letheatre/ij127621202335245000.htm. Cette subvention a pour objectif principal de soutenir des compagnies de théâtre professionnelles du Canada qui désirent réaliser un projet s'étendant sur plus d'un an (trois ans au maximum). Le projet peut comprendre les phases de développement et de production d'un ou de plusieurs spectacles de théâtre ainsi que les frais de coordination de tournée. Sont toutefois exclus les frais inhérents aux tournées (cachets, déplacements, transport, indemnités journalières). Les subventions offrent une aide financière rattachée à la production (y compris les représentations publiques), à la période consacrée à la production et à la coordination d'une tournée.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)

www.dfait-maeci.gc.ca/arts/menu-fr.asp. Dans le cadre de son programme des relations culturelles internationales, le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international accorde de l'aide au secteur culturel grâce à son programme de subventions et à son programme d'expansion du commerce.

Patrimoine Canadien (PCH)

www.pch.gc.ca/pgm/lst/104-fra.cfm. Responsable des politiques et des programmes nationaux qui font la promotion d'un contenu canadien, encouragent la participation à la vie culturelle et communautaire, favorisent la citoyenneté active et appuient et consolident les liens qui unissent les Canadiens et les Canadiennes. (Sur la route – Outil d'apprentissage en ligne à l'intention d'artistes et de diffuseurs souhaitant présenter en tournée des œuvres de théâtre ou pour jeunes publics.)

Financement - les sources provinciales :

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) - www.calq.gouv.qc.ca/artistes/guide.htm

Recherche et Création - www.calq.gouv.qc.ca/artistes/theatre.htm. Ce programme s'adresse aux artistes et aux regroupements d'artistes y compris les traducteurs, les metteurs en scène, concepteurs et scénographes dont les projets d'écriture de recherche ou de création s'inscrivent dans une démarche artistique personnelle en dehors de la commande d'œuvre et des exigences habituelles de production. Ce volet vise à soutenir financièrement la recherche et la création d'œuvres en permettant aux artistes de réaliser des projets qui favoriseront l'évolution de leur démarche artistique.

Soutien aux projets de production - www.calq.gouv.qc.ca/organismes/theatre.htm. Le conseil peut accorder une aide financière ponctuelle aux organismes de théâtre en vue de permettre la réalisation de projets de production d'œuvres québécoises originales ou de spectacles faisant appel à des champs inédits ou peu explorés du théâtre actuel ou du théâtre de répertoire. Ce programme s'adresse aux organismes professionnels de théâtre et les collectifs d'artistes.

Commandes d'œuvres et résidences - www.calq.gouv.qc.ca/artistes/theatre.htm#commandes. Ce volet vise à soutenir les projets d'écriture dramatique ou scénique réalisés en collaboration avec un organisme qui s'engage à produire et à diffuser les œuvres. La commande d'œuvre peut également prendre la forme d'une résidence d'auteur dans un organisme d'accueil ou d'un atelier d'exploration dramaturgique. Cette bourse est divisée en trois types: A, B et C. Seules les bourses de type B sont accessibles à la relève. Ce programme s'adresse aux artistes, collectifs d'artistes et traducteurs dont le projet naît d'une commande d'un organisme de production reconnu par le conseil.

Déplacement - www.calq.gouv.qc.ca/artistes/theatre.htm#dep. Le conseil veut permettre aux artistes et aux collectifs d'artistes d'accepter des invitations provenant du Québec ou de l'extérieur du Québec afin de participer à des activités reliées à la pratique de leur art ou au rayonnement de leur carrière. Cette bourse est divisée en deux types: A et B. Seules les bourses de type B sont accessibles à la relève. Le programme de déplacement d'adresse aux artistes et les collectifs d'artistes en théâtre. L'artiste détermine le montant demandé selon sa destination.

Perfectionnement - www.calq.gouv.qc.ca/artistes/theatre.htm#perf. Le conseil offre aux artistes des bourses de perfectionnement qui leur permettent, notamment par des stages ou par la participation à des ateliers, séminaires ou colloques, d'enrichir leurs connaissances, de stimuler leur démarche artistique ou d'acquérir une plus grande maîtrise de leur art. Cette bourse est divisée en deux types A et B. Seules les bourses de type B sont accessibles à la relève. Ce volet s'adresse aux artistes ou les membres d'un collectif de théâtre.

Studios et ateliers-résidences - www.calq.gouv.qc.ca/artistes/theatre.htm#studios. Le conseil met à la disposition des artistes des studios et des ateliers au Québec et à l'étranger. Ces bourses sont divisées en trois types, soit A, B et C. Seules les bourses de type B sont accessibles à la relève. Ce volet s'adresse aux artistes et aux collectifs d'artistes. Les bourses versées par le conseil dans le cadre du volet Studios et ateliers-résidences permettent aux boursiers d'assumer les coûts de leurs assurances personnelles, ceux de leurs déplacements, leurs frais de subsistance et les frais de réalisation liés au projet.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) - www.mcc.gouv.qc.ca. Le ministère de la Culture et des Communications, appuyé par un réseau de douze sociétés d'État et d'organismes publics relevant de la ministre, a pour mission de favoriser au Québec l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture ainsi que le développement des communications et de contribuer à leur rayonnement à l'étranger.

Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) - www.oqwbj.org. L'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse offre plusieurs programmes (pour les 18 à 35 ans). Volets: immersion, prospection, coopération, invitation.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) - www.ofqj.org. L'Office franco-québécois pour la jeunesse offre le programme Action et développement (pour les 18 à 35 ans). Le programme «Action et Développement» est axé sur le développement de réseaux de partenaires, l'échange d'expertise et de savoir-faire et le perfectionnement professionnel. Il porte sur trois domaines d'interventions. Les échanges culturels sont depuis longtemps au cœur de la relation franco-québécoise.

L'Office québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) - www.oqaj.gouv.qc.ca. L'OQAJ offre le programme Portfolio (pour les 18-35ans). Ce programme s'adresse aux artistes qui veulent: réaliser une activité de production, de diffusion culturelle ou de développement professionnel avec des artistes des Amériques; approfondir sa démarche artistique et stimuler le processus de création en puisant à de nouvelles sources d'inspiration et en s'ouvrant à d'autres courants artistiques; participer à un festival, un colloque ou un forum lié à leur domaine artistique.

Ministère des Relations Internationales (MRI) - www.mri.gouv.qc.ca/fr/general/coordonnees_ministere.asp. Le ministère des Relations internationales coordonne, en étroite concertation avec les ministères et organismes, un certain nombre de missions (Mission Québec) et d'événements qui se déroulent au Québec et à l'étranger. Par son réseau, le ministère offre aux entreprises, aux créateurs, aux chercheurs et aux institutions québécoises des services, des conseils et des activités adaptés aux caractéristiques des divers pays.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

www.emploi.quebec.net/francais/individus/msemploi/volontaires/index.htm. Programme jeunes volontaires conçu exclusivement pour les jeunes (16 à 29 ans), ce programme prépare au marché du travail en offrant la possibilité: d'acquérir une expérience valorisante qui facilitera l'intégration en emploi; de développer les compétences, la créativité et l'autonomie; d'enrichir les connaissances et de vérifier les champs d'intérêts professionnels; de travailler en partenariat avec un milieu professionnel.

Emploi Québec - www.emploi.quebec.net/francais/entreprises/autonome.htm. L'aide au travailleur autonome.

Bourse du Centre des Auteurs dramatiques (CEAD) (artistes et organismes) - www.cead.qc.ca/index.html. Fonds Gratien-Gélinas – Bourse Louise-LaHaye. Le CEAD se sert du Fonds Gratien-Gélinas pour développer la dramaturgie québécoise et franco-canadienne et favoriser l'émergence de nouveaux auteurs, notamment en remettant la Prime à la création. Le CEAD prend en charge le lauréat de ce concours et sa pièce et lui donne une large visibilité d'abord en attribuant une bourse à la compagnie théâtrale qui portera le texte gagnant à la scène, ensuite, en versant une bourse personnelle, la Bourse Louise-LaHaye, à l'auteur.

Financement - les sources municipales :

Conseil des arts de Montréal (CAM) - www.artsmontreal.org.

Programme général de subvention aux organismes artistiques - www.artsmontreal.org/prog_gen.php. Ce programme a pour but de soutenir la création, la production, la diffusion de l'art et la mise en œuvre d'activités artistiques sur le territoire de Montréal. Les artistes de la relève peuvent avoir accès aux subventions à projets. Ces subventions sont ponctuelles, non récurrentes et elles s'adressent aux nouvelles compagnies ou aux organismes qui, sans avoir nécessairement une structure permanente de fonctionnement, produisent d'une manière régulière et souhaitent être aidés pour la réalisation d'une ou plusieurs activités artistiques. Ce programme s'adresse aux organismes professionnels à but non lucratif qui ont deux années complètes d'existence légale tels que les compagnies de création, de production ou de diffusion, les regroupements d'artistes et les associations professionnelles. L'aide accordée ne peut excéder 75% du coût du projet.

Programme de tournée - www.artsmontreal.org/prog_tour.php#artsscene. Ce programme vise à encourager et promouvoir le théâtre dans les arrondissements de Montréal. Le Conseil des arts de Montréal voit ainsi à l'organisation générale des tournées et au financement des spectacles et des concerts. Il s'adresse à tous les organismes professionnels de théâtre à but non lucratif subventionnés par le Conseil des arts de Montréal.

Service d'aide aux jeunes entrepreneurs saje montréal (SAJE Montréal) - www.sajemontrealmetro.com. La mesure Soutien au travail autonome (STA) vise à aider les personnes à parvenir à l'autonomie sur le marché du travail, en créant ou en développant leur entreprise ou en devenant travailleurs autonomes, par le biais de soutien technique et financier.

Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (FMMJ) - www.fmmj.ca/fr. La Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'aider de jeunes Montréalais à faible revenu à démarrer leur entreprise ou à réaliser, produire ou diffuser un projet artistique et culturel. Les subventions s'adressent aux jeunes Montréalais. Les bourses offertes par la FMMJ couvrent un maximum de 25 % des coûts de démarrage de votre entreprise jusqu'à concurrence de 20 000 \$ pour le volet entrepreneurial et de 5 000\$ pour les volets multiculturel et artistique.

Ville de Montréal – Service de développement culturel (artistes et organismes)

www.ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1576,1744632&_dad=portal&_schema=PORTAL. Le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie a pour mission de maintenir et de développer un milieu de vie ouvert, animé et agréable pour les citoyens. Il intègre les dimensions sociale, culturelle et récréotouristique à l'échelle de la ville.

Programme d'aide financière aux OBNL dans les immeubles non résidentiels

www.ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1576,2869829&_dad=portal&_schema=PORTAL. La Ville de Montréal aide déjà de nombreux OBNL en leur prêtant des locaux dans des immeubles qui lui appartiennent. La ville veut se doter d'un programme d'aide basée sur le loyer afin de pouvoir aider les OBNL locataires dans des immeubles imposables œuvrant dans des domaines en lien avec ses politiques et ses interventions. Ce programme s'adresse exclusivement aux organismes locataires dans des immeubles non résidentiels imposables situés dans tous les arrondissements de la Ville de Montréal. La subvention est de 11% du loyer net annuel de l'emplacement occupé par l'organisme. Par loyer net, on entend le loyer sans services, soit le coût du loyer excluant, notamment, les coûts de chauffage, d'électricité, de climatisation et de nettoyage. L'aide financière maximale est de 10 000 \$ par emplacement pour chaque OBNL.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) - www.ccmm.qc.ca/fr/. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain favorise le développement d'un membership représentatif, fort, fier et engagé tout en offrant des services adaptés aux besoins de ses membres. Elle est la voix du milieu des affaires et de la communauté en matière de croissance et de réussite économiques et agit comme rassembleur et catalyseur des forces vives de l'économie métropolitaine. La Chambre s'engage dans des secteurs clés du développement économique tout en prônant une philosophie d'action axée sur la crédibilité, la proactivité et l'impact. Sachez que le pourcentage de demandeurs qui reçoivent une subvention de la part de bailleurs de fonds comme le Conseil des arts du Canada est d'environ 15 % à 20 %, c'est à-dire qu'une demande sur cinq ou six est retenue. La capacité de préparer une demande claire et convaincante est une aptitude importante, c'est pourquoi on vous recommande de vous mettre à l'ouvrage dès maintenant.

Termes importants et explicites concernant les subventions :

- **Autonomie** — La plupart des conseils des arts sont créés par le gouvernement et constituent des organismes indépendants qui rendent des comptes au gouvernement qui les subventionne, mais pas directement aux politiciens du même niveau. Cette structure permet une liberté d'expression artistique et évite toute interférence politique ou pression externe de même nature.
- **Évaluation des pairs** — Lorsque votre demande de subvention arrive au jury d'un conseil des arts pour être évaluée, les membres du jury sont recrutés parmi votre communauté professionnelle, si bien que vous êtes jugé par vos pairs, c'est à-dire des personnes qui parlent votre langue et qui comprennent vos besoins.
- « En nature » est le terme qui désigne les dons non pécuniaires, mais utiles; sans ces dons, vous seriez obligé de dépenser vos liquidités : don d'un local pour les répétitions; équipe de publicité; design graphique; services bénévoles de couture, de peinture et de charpenterie.

Trucs pour rédiger une demande de subvention

Préparation

Avant de commencer à écrire, vous devez :

- comprendre que certaines subventions peuvent ne pas être offertes aux artistes tant qu'ils n'ont pas cumulé un certain nombre d'années d'expérience ou de pratique professionnelle et vous informer des subventions auxquelles vous êtes admissibles;
- consulter le site Web des organismes subventionnaires (le service culturel de votre municipalité, le conseil des arts de votre province, le Conseil des arts du Canada);
- vérifier les délais : La plupart des organismes affichent une, ou moins fréquemment, deux dates limites par année;
- vérifier le calendrier : Si votre projet est lancé en mai, il se peut qu'un délai en janvier soit trop serré. Il faut plusieurs mois pour que les demandes soient reçues, copiées, envoyées aux jurys pour qu'ils les lisent au préalable, et pour que le jury en débattenne. (Les jurys voyagent souvent aux quatre coins du Canada ou partout dans une province et se réunissent à un seul endroit.) Soyez prêt d'avance, ce qui peut parfois signifier un an ou plus;
- téléphoner au représentant du théâtre de l'organisme artistique avant de présenter votre demande pour vérifier que votre projet soit admissible et poser les questions qui faciliteront la préparation de votre demande;
- chercher comment accéder aux documents; certains formulaires de demande se téléchargent sur le site Web, mais d'autres doivent être obtenus directement du bureau de l'organisme;
- consulter votre équipe de création et fixer les particularités et les dates limites du projet : quand commencez-vous, de combien de temps avez-vous besoin pour répéter, explorer, préparer, quand la présentation, la lecture et la production finales ont-elles lieu? Veiller à ce que vos collaborateurs soient sérieux et disponibles; demander leur curriculum vitæ;
- parler des frais avec votre équipe. La demande de subvention doit contenir un budget détaillé, et il est essentiel de connaître les frais exigés par les personnes (les organismes subventionnaires veulent que vous payiez les artistes et les artisans concernés);
- lire attentivement toute la documentation qui concerne la demande (directives, contexte, formulaire de demande) pour que vous ne soyez pas surpris lorsque la date limite arrivera et que vous aurez encore besoin d'obtenir des lettres d'appui ou de passer à la dernière minute à l'atelier de photocopies pour reproduire les copies des jurés. (Ce ne sont pas tous les organismes qui l'exigent, mais par souci d'économie de coûts, certains vous demandent de faire les photocopies vous-même.)

La rédaction de la demande :

Ceci peut se révéler un défi de taille pour le non-initié (et pour l'initié aussi). Il s'agit d'un processus qui peut prendre plusieurs semaines et qui demande beaucoup de réflexion. Prenez cela du bon côté! Le processus que vous devez suivre pour présenter une demande de subvention signifie que vous réfléchissez à ce que vous voulez faire et à la façon dont vous vous prendrez pour réaliser votre projet. La clarté de votre demande garantit aux évaluateurs que votre projet a été bien réfléchi.

Utilisez une langue claire. Choisissez des termes simples et précis. « Je ferai » l'emporte sur « J'espère accomplir ». Faites relire votre demande à des personnes de confiance une semaine avant la date de dépôt pour obtenir des commentaires. Ceci permet de déceler les fautes d'orthographe et de remplacer les tournures de phrases douteuses.

Répondez aux questions qu'on vous pose. Si vous n'êtes pas certain du sens d'une question, communiquez avec l'agent pour obtenir des précisions.

N'oubliez pas que les jurés ou évaluateurs ont peut-être des dizaines et des dizaines de demandes à examiner avant de se rencontrer pour les discussions et les recommandations. Si votre demande leur permet de parcourir votre projet sans s'arrêter et sans la relire, ils seront reconnaissants et discuteront ensuite de votre demande avec toute la bonne volonté que mérite votre projet.

Veillez à ce que votre demande soit la plus lisible possible pour les mêmes raisons.

Qu'est ce qu'« ils » veulent?

Dans chaque demande de subvention, il y a essentiellement quatre volets :

1. Décrivez votre projet (« Description du projet » sur de nombreux formulaires)

Dites au jury ce que vous voulez faire.

Cette partie est cruciale. Décrivez votre projet clairement, de façon concise et avec passion. Voici des questions que vous pouvez vous poser (parce que le jury se les posera) :

- Quel est le projet?
- Pourquoi réaliser ce projet?
- Pourquoi réaliser ce projet maintenant?

(Il se peut qu'on vous demande également un énoncé artistique. Il s'agit d'un énoncé plus visionnaire que la description de votre projet. Pensez aux composantes du projet qui vous enthousiasment, à votre vision du projet, aux raisons pour lesquelles il est important pour vous ou votre équipe et aux motifs qui le rendent différent de vos autres réalisations [ou de celles des autres], et aux éléments qui le rendent novateur.)

2. Expliquez de quelle façon vous allez mener le projet à terme et avec qui.

Décrivez votre façon de procéder :

- Est ce que vous préparez un texte et demandez une subvention pour vos six semaines d'écriture?
- Est ce que vous élaborez une idée en appliquant un processus de création ou de documentation qui exige quatre semaines de recherches porte à porte?
- Est ce que vous répétez un texte pendant quatre semaines?
- Est ce que vous préparez une prestation qui exige la collaboration des nouveaux médias — comment vous y prendrez-vous?

Parlez des outils dont vous disposez au départ et de ce que vous entendez faire pour obtenir le résultat final. (Idée, concept, texte en première version, etc., cheminement vers la production ou le résultat final que vous recherchez.)

Faites la liste des membres de votre équipe de création; indiquez le rôle de chacun d'eux.

Calendrier des activités : faites la liste des dates importantes du début des activités jusqu'à la fin du projet (n'oubliez pas la récapitulation et le rapport sur les subventions reçues).

Indiquez les endroits où vous prévoyez répéter et présenter votre projet.

3. Présentez votre plan financier. Quel est votre budget? Comment répartissez-vous vos dépenses et vos revenus?

- Combien d'argent demandez-vous pour réaliser votre projet?
- Quelles sont les autres contributions financières que vous attendez? (Dons, autres gouvernements, activités de financement?)
- La plupart des formulaires de demande de subvention contiennent un formulaire de budget que vous devez utiliser. Il arrive qu'il soit sous forme de feuilles de calcul à télécharger, ce qui en facilite l'utilisation.

- Faites vos recherches pour savoir quelles seront vos dépenses. Il se peut que vous deviez payer des frais fixes (p. ex., acteurs de l'Equity ou de l'UDA); tenez en compte dans votre budget.
- Ne gonflez pas votre demande en ajoutant toutes sortes de dépenses inutiles. Les membres du jury ont tous de l'expérience et savent faire la différence entre une dépense légitime et une dépense superflue.
- Prévoyez un coût pour chaque produit ou service. Ne partez pas du principe que vous recevrez un service gratuitement. Il se peut que la relation qui vous donne droit à ce privilège change.
- La plupart des organismes demandent un budget équilibré, c. à d. que les dépenses et les revenus atteignent le même total. La différence entre la somme dont vous avez besoin et le total que vous pouvez accumuler grâce à la vente de billets, à des dons, à des subventions d'autres sources et à des campagnes de financement représente généralement le montant que vous demandez à l'organisme subventionnaire.
- Faites bien vos mathématiques. Vous seriez surpris des erreurs que vous pouvez faire lorsque vous êtes pressé. Si vous travaillez avec un chiffrier qui fait les calculs pour vous, vérifiez quand même. (Vous pouvez entrer un chiffre deux fois ou en oublier un.)
- Gardez une copie de votre demande de subvention pour vos dossiers. Vous aurez ainsi un très beau souvenir d'un projet au moment de sa conception. Il se peut aussi que vous vouliez récupérer quelques données pour d'autres projets et d'autres demandes.

4. Dans la plupart des demandes, il vous faut :

- des documents d'appui (critiques, vidéos promotionnelles, esquisses du design, lettres de recommandation ou d'évaluation); ceux ci complètent les renseignements de base. Lisez attentivement les consignes qui figurent dans votre demande de subvention pour bien connaître les documents d'appui exigés ou recommandés.
- des références : Dans certaines demandes, on vous demande le nom d'une référence qui vous connaît et qui connaît le travail que vous faites. Les professeurs, formateurs, directeurs artistiques, metteurs en scène, artistes chevronnés et collègues bénéficiant d'un certain statut dans la profession sont de bons choix. Il se peut qu'on leur demande d'écrire une lettre à votre sujet. Demandez-leur toujours la permission d'inscrire leur nom. Si la personne doit écrire une lettre, donnez-lui un préavis suffisant (plusieurs semaines avant la date limite si possible). N'oubliez pas que la préparation d'une bonne lettre représente un travail assez minutieux; soyez donc reconnaissant. Si vous demandez une référence pour un projet précis, donnez-lui un résumé du projet pour que la personne puisse en tenir compte dans ses commentaires.

VI. LIENS

Il existe une multitude d'excellents sites sur le théâtre, et il manquera toujours quelques sites importants dans n'importe quelle liste. Vous trouverez ci après les sites dont on parle dans le présent document et d'autres sites susceptibles de vous intéresser. On ne considère pas que cette liste est complète, mais vous pouvez l'ajouter à votre collection. Et chaque lien contient d'autres liens!

Pour les artistes de la scène – information générale

www.actra.ca

Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (aussi pour les artistes des nouveaux médias)

www.amisontario.com

Information sur les agents

www.artsvivants.ca

Site Web éducatif du Centre national des arts sur l'exercice du théâtre au Canada, liens vers le site principal du CNA

www.canadianactor.com

Recueil d'information et d'URL utiles

www.caea.com

Canadian Actors Equity Association

www.equityshowcase.ca

Cours et ateliers, location de locaux

www.fringetoronto.com

Bulletin mensuel, excellentes infos, ressources, nouvelles, etc.

www.tamac.ca

Talent Agents and Managers Association of Canada Inc.

www.tapa.ca

Bulletin et hôte du Indie Trade Forum, un séminaire annuel de réseautage et d'information, qui a lieu cette année le 14 avril

www.theatrecanada.com

Répertoire en ligne sur le théâtre au Canada

www.theatrecentre.org

Excellent bulletin, perspectives de bénévolat, spectacles, ateliers

www.torontoactingstudios.com

Cours, ateliers

www.tarragontheatre.com

Thé pour les nouveaux artistes Tarragon une fois par mois, réseautage et ateliers. L'info n'est pas sur le site Web, téléphoner pour obtenir des détails

www.theatreontario.com

Séances « Getting Started », auditions pour non-membres de l'Equity, info sur les hautes sphères

www.summerworks.ca

Festival d'été de nouvelles œuvres, bonne info régionale, réseautage

www.uniondesartistes.com

Association d'artistes qui travaillent en français

Pour les producteurs – information générale

À noter : Consulter la liste des conseils artistiques et des organismes subventionnaires à la fin du présent document

www.pact.ca

Association professionnelle des théâtres canadiens

www.canadacouncil.ca

Conseil des arts du Canada. Financement, tournée

Bailleurs de fonds

www.capacoa.ca

Présentateurs

www.capitol.nb.ca

Ressources sur les tournées et la location de locaux dans l'Est du Canada

www.pact.ca

Association professionnelle des théâtres canadiens

www.rideau-inc.qc.ca

Réseau de présentateurs indépendants

www.magneticnorthfestival.ca

Festival national d'œuvres canadiennes, séminaires, séances d'exercice de la voix, séminaires sur l'industrie

www.theatreontario.com

Séances « Getting Started », auditions de non-membres de l'Equity, info sur les hautes sphères

Pour la défense des intérêts – information générale

À noter : Veuillez consulter la liste des conseils artistiques et des organismes subventionnaires qui se trouvent à la fin du présent document

www.ccarts.ca

Conférence canadienne des arts

www.torontoartscoalition.org

Toronto Arts Coalition

www.tapa.ca

Toronto Alliance for the Performing Arts

www.allianceforarts.com

Coalition for Arts and Culture (Vancouver)

www.actsafe.ca

Actsafe

Conseils artistiques et organismes subventionnaires

www.bcartsCouncil.ca

British Columbia Arts Council

www.cd.gov.ab.ca

The Alberta Foundation for the Arts

www.canadacouncil.ca

Conseil des arts du Canada

www.ccartS.ca

Conférence canadienne des arts

www.pch.gc.ca

Site du gouvernement du Canada sur la culture

www.artscouncil.mb.ca

Arts Council of Manitoba

www.nbac.ca

Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

www.nlac.nf.ca

Newfoundland and Labrador Arts Council

www.gov.ns.ca

Nouvelle-Écosse, Tourisme, Culture et Patrimoine

www.gov.nu.ca

Ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et des Jeunes du Nunavut

www.arts-ottawa.on.ca

Conseil des arts d'Ottawa

www.arts.on.ca

Conseil des arts de l'Ontario

www.peiartscouncil.com

Prince Edward Island Council of the Arts

www.calq.gouv.qc.ca

Conseil des arts et des lettres du Québec

www.tapa.ca

Toronto Alliance for the Performing Arts

www.artsboard.sk.ca

Saskatchewan Arts Board

www.tc.gov.yk.ca

Gouvernement du Yukon, ministère du Tourisme et de la Culture

Associations

www.atfc.ca

ATFC (Association des théâtres francophones du Canada)

www.aca-online.com/main.asp

Association canadienne des annonceurs (ACA)

www.cab-acr.ca

Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR)

www.aapq.ca

Association des agences de publicité du Québec:

www.apftq.qc.ca

Association des producteurs de films et de télévision du Québec

www.aptp.ca

Association des producteurs de théâtre privés

www.adisq.com

Association québécoise de l'industrie du disque, de spectacle et de la vidéo

www.doublage.qc.ca

Le site officiel du doublage au Québec

www.qfq.com

Qui fait quoi! Savoir qui fait quoi au Québec, offre d'emploi dans le milieu culturel.

www.cineac.ca/home.html

Cineac agence cinéma

www.caseweb.com/acts

ACTS Arts, Crafts & Theater Safety: Information sur les risques occasionnés par l'utilisation de matières toxiques et d'équipement dangereux au théâtre professionnel (en anglais).

Finances

www.desjardins.com/fr/votre_caisse/accueil.jsp?transit=81592262

La Caisse d'Économie de la Culture

www.sedar.com

Site officiel qui fournit un accès à la plupart des documents publics et des renseignements déposés par les sociétés ouvertes et les fonds d'investissement auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »)

Politique

www.cdc-ccd.org/Francais/accueil.htm

Coalition pour la diversité culturelle

www.craaap.gouv.qc.ca

Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs

www.fia-actors.com/fr/

La fédération internationale des acteurs

www.wipo.int/portal/index.html.fr

Organisme mondial de la propriété intellectuelle

www.incd.net/encdfr.html

Réseau International pour la diversité culturelle

Fiscalité

www.revenu.gouv.qc.ca/fr/aide/assistance.asp

Assistance technique et fiscale de Revenu Québec

Banque de développement du Canada - www.bdc.ca/fr/

Le Centre d'Entrepreneuriat féminin du Québec - www.cefq.ca

www.gestiondesarts.com/index.php?id=396

Gestion des arts HEC séminaire de management culturel en ligne sur la gestion financière

L'Ordre des comptables agréés du Québec (Pour trouver un comptable agréé) - www.oqaq.qc.ca

www.revenu.gouv.qc.ca/fr/travailleur_autonome/affaires/tenue_livres.asp

Revenu Québec (trucs pour la tenue de livre)

www.revenu.gouv.qc.ca/fr/travailleur_autonome/oblig_fiscales/tvq_tps/index.asp

Revenu Québec (s'inscrire aux taxes TPS/TVH, TVQ)

www.bdc.ca/fr/business_tools/ask_professionnal/archives/rep200405.htm?cookie%5Ftest=2

Sur la planification stratégique